

**CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL  
ET ENVIRONNEMENTAL**

**SESSION ORDINAIRE DE 2013**



**COMPTE RENDU INTÉGRAL**

Séance du 8 octobre 2013

---

*Rapport annuel sur l'état de la France en 2013*

---



## SOMMAIRE

<b>COMMUNICATIONS .....</b>	<b>5</b>
Saisine gouvernementale .....	6
Nomination - Affectation .....	7
Stratégie internationale du CESE .....	7
Évènementiel .....	9
<b>RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE EN 2013 .....</b>	<b>9</b>
<b>PRESENTATION DU PROJET D'AVIS.....</b>	<b>10</b>
<b>DISCUSSION GÉNÉRALE.....</b>	<b>18</b>
Entreprises, artisanat, agriculture, professions libérales -	
Mme Foucher .....	18
Personnalités qualifiées - M. Khalfa.....	21
Personnalités qualifiées - M. Le Bris.....	22
CFDT - M. Quarez .....	24
Coopération - Mme Roudil.....	25
CFE-CGC - M. Lamy .....	27
Outre-mer - M. Arnell .....	28
Organisations étudiantes et mouvements de la jeunesse -	
M. Djebara .....	29
Environnement et nature - M. Bonduelle .....	30
UNAF - M. Farriol .....	31
Mutualité - Mme Vion.....	32
UNSA - Mme Dupuis.....	34
CGT - M. Durand .....	34
Associations - M. Allier .....	36
CGT-FO - Mme Millan .....	37
Personnalités qualifiées - Mme de Kerviler.....	38
<b>VOTE SUR LE PROJET DE RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA</b>	
<b>FRANCE EN 2013 .....</b>	<b>40</b>
<b>ANNEXE .....</b>	<b>43</b>
Annexe : <i>Rapport annuel sur l'état de la France en 2013</i> – Diaporama illustrant	
les propos de M. André-Jean Guerin, rapporteur.....	45



### Présidence de M. Jean-Paul Delevoye

*La séance est ouverte à quatorze heure quarante.*

**M. le Président.** Je déclare la séance ouverte.

Mes chers collègues, avant toute chose, je tiens à souligner combien nous nous réjouissons de voir revenir parmi nous notre collègue et amie Pascale d'Ormesson.

*(Applaudissements)*

**M. le Président.** Chère Pascale, nous sommes ravis de vous revoir : merci pour votre formidable leçon d'optimisme et de combativité. Nous sommes très heureux de vous apporter notre soutien, notre cordialité, notre amitié dans ces moments de combat que vous menez.

Je vous donne la parole.

**Mme d'Ormesson.** M. le Président, mes chers collègues, merci de m'accueillir ainsi. Je suis très heureuse. Je suis loin d'être la seule dans cet hémicycle à vivre des moments difficiles. Je souhaite bon courage à tous ceux qui sont atteints de la même maladie que moi. Je suis sûre que, grâce au Conseil économique, social et environnemental, à l'amitié que l'on y trouve, on a de bonnes chances de s'en sortir comme moi. J'espère que cela durera encore longtemps. Merci beaucoup !

*(Applaudissements)*

### COMMUNICATIONS

**M. le Président.** Mes chers collègues, je vous ai adressé par courriel, la semaine dernière, le discours du Président de la République prononcé au Conseil constitutionnel pour les cinquante-cinq ans de la Constitution de la V<sup>ème</sup> République. Il indiquait, je le cite : « *La démocratie s'enrichit du respect des corps intermédiaires. L'une des assemblées prévues par notre Constitution pour les représenter, c'est le Conseil économique, social et environnemental (...). C'est la France du travail, de la jeunesse, des associations, qui se retrouvent dans cette assemblée du temps long. C'est un des lieux où s'élabore, souvent discrètement, le débat public. Je souhaite que le Conseil soit davantage consulté avant les principaux projets de loi, qu'il prenne lui-même des initiatives, qu'il soit associé à l'élaboration de la stratégie à dix ans de la France* ».

Nous devons donc répondre positivement à cette volonté. J'attire votre attention sur le fait que, pour le premier semestre 2014 nous avons seulement huit projets d'avis en préparation. J'invite donc les présidents de section et de délégation à s'investir dans les réflexions au sein de leurs formations de travail afin de proposer au Bureau de nouveaux projets d'auto saisine.

Demain, nous examinerons le projet d'avis présenté par M. Grignon, au nom de la délégation à l'Outre-mer, sur : *L'extension du plateau continental au-delà des deux cent mille marins : un atout pour la France.*

Vous aurez observé qu'à l'entrée de l'hémicycle une exposition vous est proposée, en lien direct avec ce rapport et ce projet d'avis. Elle est destinée à susciter votre intérêt, éveiller votre curiosité et interpeller nos visiteurs. Je remercie l'Ifremer de nous avoir mis à disposition ces clichés. En effet, un graphique ou un cliché photographique valent souvent mieux qu'un long discours.

Je rappelle que, dans le cadre de la saisine sur *L'éducation à l'environnement et au développement durable*, et à l'initiative de sa présidente Anne-Marie Ducroux et des rapporteurs Antoine Dulin et Allain Bougrain Dubourg, la section de l'environnement a décidé d'innover, en étroite collaboration avec la Direction de la communication.

Cette innovation consiste à filmer les auditions d'experts en section et à les diffuser sur Internet. En même temps, une plate-forme a été créée pour recenser les initiatives en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable. En effet, nombre d'acteurs regrettaient, y compris à la table ronde consacrée à ce sujet lors de la conférence environnementale, de ne pas avoir d'aperçu sur les initiatives en la matière. L'objectif de cette plate-forme est de permettre d'avoir un panorama plus large et plus global de ces initiatives et de faire émerger de bonnes pratiques.

Je sais que vos organisations et vos territoires comptent de nombreuses initiatives. Je crois à l'initiative territoriale et je vous invite à utiliser cette plate-forme afin de mieux faire vivre vos réseaux, vos territoires et vos initiatives.

Nous devons être audacieux, créatifs en inversant cette problématique typiquement française, qui fait que, quand on additionne tous les optimismes locaux et qu'on les porte à Paris, on arrive à un pessimisme national.

### *Saisine gouvernementale*

**M. le Président.** Le bureau à traité, lors de sa réunion de ce jour, de la saisine de notre assemblée, par le Premier Ministre sur les articles 1, 14, 17, 26, 27 et 29 du projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Nous sommes contraints par le Gouvernement de rendre cet avis avant le 6 novembre. La seule séance plénière possible était le 23 octobre. Notre collègue, Guy Vasseur et la section de l'agriculture et de l'alimentation nous indiquent que ce délai est trop contraint. Par conséquent, nous avons demandé à la secrétaire générale et au directeur de cabinet de prendre attache avec les services du Premier ministre et le secrétariat général du gouvernement pour obtenir un délai supplémentaire afin que nous puissions examiner un projet d'avis, lors de la séance plénière du 12 novembre 2013.

Nous sommes en discussion et j'espère, d'ici demain, vous apporter la réponse afin que nous puissions fixer la date de remise de ce projet.

### *Nomination - Affectation*

**M. le Président.** Par lettre du Premier Ministre, M. Henri Brichart est désigné en qualité de membre du Conseil économique, social et environnemental en remplacement de M. Jean-Michel Lemetayer. Il siègera à la section des affaires européennes et internationales ainsi qu'à la délégation à l'Outre-mer.

Nous avons à revoter pour la désignation d'un membre du Conseil supérieur des programmes afin de répondre à la demande du ministre sur le respect de la parité.

Nous avons procédé à l'élection de M. André Leclercq qui siègera au Conseil supérieur des programmes au côté de Mme Marie-Aleth Gard.

### *Stratégie internationale du CESE*

**M. le Président.** Nous avons entendu ce matin notre conseiller diplomatique M. Michel Doucin qui a présenté une note sur la stratégie internationale du CESE et des plans d'action pour 2014. Le Bureau a souhaité que l'on vous expose cette note afin que vous soyez informé des actions internationales, pas suffisamment mises en avant.

Trois axes stratégiques ont été décidés : l'Europe, la Méditerranée et la francophonie.

2014 sera principalement marquée par la poursuite des négociations internationales sur la définition d'objectifs mondiaux de développement social et environnemental prenant la suite des objectifs de développement du millénaire (ODM). Sont également programmés, la conférence mondiale de l'éducation au développement durable de Nagoya, le Sommet de Dakar de la Francophonie, la préparation de la Conférence mondiale de Paris sur le changement climatique et l'adoption par l'Union Européenne d'une directive exigeant des entreprises la publication d'informations à caractère social, environnemental, relatives aux droits de l'homme, à l'égalité entre sexes et à la lutte contre la corruption dans leur rapport annuel.

Nous avons confirmé notre participation minimale aux activités de l'AICESIS.

Concernant l'Europe, nous sommes très actifs au sein d'un réseau de vingt et un CESE d'Europe qu'anime le Comité économique et social européen. Celui-ci a lancé, sous la présidence de M. Malosse, un programme axé sur la réponse à la crise économique et la résorption du chômage des jeunes. Cette problématique traverse tous nos pays européens. Nous devons être attentifs à valoriser nos travaux et à enrichir ce réseau.

Nous sommes tous, les uns et les autres, frappés par la montée du populisme dans l'ensemble des pays européens, qui est aussi le reflet de la précarité, de la pauvreté, de l'inquiétude et des peurs de nos concitoyens européens.

Voici notre plan d'actions 2014.

Nous présenterons la candidature de notre CESE pour l'organisation de la réunion annuelle des secrétaires généraux (en avril) et des présidents de CES (en novembre) autour d'un thème à définir permettant de mettre en valeur nos travaux.

Nous souhaitons développer la valorisation des avis à l'étranger en nous appuyant sur les Présidents et rapporteurs de notre assemblée. À ce titre, certains avis seront traduits en anglais.

Nous souhaitons mettre en place des relations régulières entre notre conseiller diplomatique, M. Doucin, et l'agent de liaison auprès du CESE européen à Bruxelles, en y incluant des contacts avec le Parlement européen et la Commission. Si vous avez des questions sur les activités et les relations diplomatiques, n'hésitez pas à vous adresser à M. Doucin qui est également secrétaire général de la plateforme pour la RSE, auprès du Commissariat général à la stratégie et à la prospective.

Concernant la Méditerranée, notre plan d'actions 2014 s'établit comme suit :

- nous participons à l'évaluation du programme européen TRESMED ;
- nous explorons la possibilité de participer à d'autres programmes euro-méditerranéens ;
- nous souhaitons développer les coopérations bilatérales avec le Maroc, l'Algérie, la Jordanie ;
- nous souhaitons assurer une veille sur les possibilités de coopération avec la Tunisie, le Liban, l'Israël, la Libye, l'Autorité palestinienne et l'Égypte.

Concernant la francophonie, en lien avec l'UCESIF (dont la présidence actuelle est grecque et qui compte 20 CES membres), nous souhaitons développer la formation, mettre en place une réflexion sur la responsabilité sociale des entreprises, développer la problématique de la révision des normes ISO 26000 sur les achats responsables, développer des relations bilatérales.

Le texte correspondant à cette communication sera déposé sur notre site internet. Vous pourrez le consulter et obtenir auprès de M. Doucin tous les contacts que vous souhaitez, afin d'explorer les actions que nous voulons entreprendre. Nous n'écarterons pas l'hypothèse de mobiliser vos propres réseaux. Vous avez tous des réseaux internationaux, il n'est parfois pas inintéressant de pouvoir les contacter afin d'appuyer nos actions diplomatiques.



### *Évènementiel*

**M. le Président.** Une série d'événements se dérouleront au CESE, dans les semaines à venir :

- 14 octobre : commission de concertation sur les indicateurs du développement durable ;
- 18 octobre : un colloque sera organisé par la Fédération Syntec sur *Initiative pour une nouvelle croissance* et la place de l'économie numérique ;
- 8 novembre : Mme Bel organise un colloque sur *Égalité hommes-femmes, un an après*. Mme Taubira et Mme Vallaud-Belkacem seront présentes ;
- 21 novembre : l'Union nationale des associations familiales organise un colloque *Et si la conciliation famille et travail nous concernait tous*.

D'autres événements seront accueillis par le CESE (ERDF, les Ports de Paris, Habitat et Humanisme, etc.). Le 18 octobre, Reporters d'Espoirs organise un forum sur *La France des Solutions* en présence du Président de la République. N'hésitez pas à vous investir dans les différents colloques qui peuvent éventuellement vous intéresser.

### **RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE EN 2013**

**M. le Président.** Mes chers collègues, nous allons aujourd'hui examiner le *Rapport annuel sur l'état de la France en 2013*, présenté par André-Jean Guerin, rapporteur, au nom de la commission temporaire présidée par Philippe Le Clezio.

Je salue la présence au banc du gouvernement de M. Hervé Monange, que nous avons eu le plaisir de rencontrer, en compagnie de M. Jean Pisani-Ferry, adjoint au Commissaire général à la stratégie et à la prospective, lors de notre séminaire de travail.

Je salue également M. Gérard Roucairol, Président de l'Académie des technologies. Monsieur le président, nous vous remercions pour votre investissement. Vous indiquiez tout à l'heure que vous êtes en train de travailler sur la relance de l'industrie en France par l'apport des technologies. Ce sujet intéresse les membres de notre CESE. Nous nous réjouissons du partenariat que nous avons pu nouer avec vous et de la richesse de vos contributions.

Je salue la présence en tribune des représentants de l'OFCE, MM. Creel et Timbeau, de M. Sanche, secrétaire général du CGEDD et de M. Ourliac, Président de la section de l'économie et des transports et des réseaux MEDDE/CGEDD.

## PRESENTATION DU PROJET D'AVIS

**M. le Président.** La parole est à M. le rapporteur.

**M. Guérin**, rapporteur. Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire général adjoint à la stratégie et à la prospective, Monsieur le Président de l'académie des technologies, Mes chers collègues, je voudrai tout d'abord saluer également ceux qui nous ont aidés à l'élaboration de ce projet de rapport : Xavier Timbeau, Paul Malliet, Aurélien Saussay, Alain Bugat, Edvige Bonnevie, Muriel Beauvais, Philippe Durance, et tous ceux qui nous font l'honneur de leur présence.

Je ne peux également manquer d'adresser tous mes remerciements à la mémoire de Jean-Michel Lemetayer. Jusqu'à sa disparition, il avait été un des membres actifs de la commission, à la fois engagé pour l'aboutissement de son travail, exigeant sur les orientations qui lui tenaient à cœur, constructif pour l'élaboration du projet de rapport.

Le *Rapport annuel sur l'état de la France* est dorénavant élaboré selon des modalités et des orientations arrêtées par le bureau de notre Assemblée. Une commission temporaire a été créée sous la présidence de Philippe Le Clezio. Elle a auditionné ou s'est entretenue avec 14 personnalités. Elle a reçu des contributions de l'Office Français des conjonctures économiques (OFCE) et de l'Académie des technologies. La chaire de prospective du CNAM lui a apporté son aide pour l'organisation d'un atelier de prospective. La commission a exploité les questions introduites par le CESE dans l'enquête annuelle du CEVIPOF. Comme pour les précédents rapports, elle s'est appuyée sur les indicateurs de développement durable.

Je veux remercier ici tous ceux, nombreux, collègues, personnalités extérieures, services administratifs du CESE et services de l'État, qui ont contribué à l'élaboration du document que vous tenez entre vos mains. Mes remerciements tous particuliers iront à Alice Dufour et Fabrice Bergeron, administration de la commission temporaire et à Julie Cunat, attachée du groupe environnement et nature.

Le plan de ce projet d'avis détaille, je tiens à le rappeler, le cadre retenu à l'unanimité par le Bureau :

- projeter le regard sur l'état de la France dans les évolutions à long terme de l'Europe et du monde ;
- montrer des actions menées par divers acteurs ;
- illustrer avec des exemples concrets et des innovations en faveur du mieux vivre ensemble ;
- s'appuyer sur les indicateurs de développement durable ; faire écho aux préconisations déjà formulées par le CESE.

Venons-en au fond.

On pourrait attendre d'un *Rapport sur l'état de la France* qu'il se focalise sur l'Hexagone, mais il faut d'abord rappeler l'évidence :

La France est dans le monde. Or le monde change, et il change vite.

Il faut donc analyser les évolutions du monde, essayer de détecter les principaux facteurs de changement, imaginer quelle pourra-t-être la place la France et quelle sera sa contribution au monde futur.

Pour cela nous avons organisé un exercice de prospective à l'horizon 2030 avec l'aide de la chaire de prospective du CNAM. La première partie de ce projet de rapport examine les changements à l'œuvre.

Les projections sont extraites du document que vous avez entre les mains (*cf. diaporama publié en annexe*).

Une récession économique profonde, sans précédent depuis les années 1930, frappe le monde. Elle touche les économies occidentales, notamment européennes, plus que les pays émergents. Au-delà de son déclencheur - les défauts de remboursement des prêts hypothécaires américains - les rebondissements de cette crise révèlent un ensemble de fragilités du mode de développement qui avait tiré la croissance économique au cours des récentes décennies.

Ces fragilités sont notamment : la dérégulation et la financiarisation de l'économie ; le recours à l'endettement privé comme substitut à la progression des salaires ; l'accroissement de la dette publique d'abord suite aux réformes fiscales, puis pour juguler la crise financière de 2008 et la récession qui s'en est suivie ; les étapes incomplètes, voire contradictoires dans la construction européenne.

Ajoutons que le faible coût des matières premières, même après les chocs pétroliers de 1974 et de 1981, avait dopé la consommation dans la période précédente. Au cours de la décennie passée en revanche - vous avez le graphique à l'écran -, le prix du minerai de fer importé en Chine a plus que décuplé, ceux des principaux métaux industriels ont vu leurs prix doubler, quadrupler... L'indice des prix alimentaires mondiaux a doublé, le baril de pétrole est passé de 26 dollars en 2000 à 113 en 2012.

Il a fallu plus de 15 ans, comprenant malheureusement une guerre mondiale, pour gommer les traces de la Grande Dépression. Combien de temps nous faudra-t-il pour mettre en œuvre les mutations appelées par la crise systémique actuelle ?

Depuis trois décennies le processus de développement touche un nombre croissant de pays. Il favorise un puissant décollage des pays émergents notamment la Chine devenue la deuxième économie mondiale.

L'« *Asie en développement* » telle que définie par le Fonds monétaire international (FMI), passe de 6 % du PIB mondial en 1980, à plus de 15 % en 2010 et pourrait atteindre 22 % d'ici 2018, au-delà même des faiblesses structurelles parfois importantes de ces pays. Sur la même période, la part de l'ancien G7 dans l'économie mondiale devrait diminuer de 62 % à 43 %.

En 2030, les sièges de la Banque Mondiale et du FMI ne pourraient-ils migrer de Washington à Pékin ? Les facteurs de puissance basculent vers l'Asie, nous allons vers un monde multipolaire.

Probablement aussi, allons-nous vers un monde plus instable. Dans un tel contexte, quelle est la place de l'Europe ? Se donnera-t-elle les moyens de ne plus être un « nain politique » ?

Le processus de développement à l'œuvre est de plus en plus gourmand en énergie fossile. Sa généralisation génère une accélération des émissions de gaz à effet de serre. Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le GIEC, qui vient de publier le volume scientifique de son 5<sup>e</sup> rapport n'est plus seul à alerter l'opinion publique mondiale. Pour l'Agence internationale de l'énergie, la Banque mondiale et d'autres institutions internationales, le temps manque pour tenir l'un des rares objectifs fixés à Copenhague en 2009 : maintenir le réchauffement de la température globale moyenne au-dessous de 2°C. Conséquence probable, le bassin méditerranéen, et les pays fort peuplés qui l'entourent, sont menacés d'aridification. Quelles incidences pour les pays européens ? Comment accompagner ces probables évolutions à nos portes ? L'actualité malheureusement n'alimente-t-elle pas ces questions ?

Le nombre de migrants dans le monde est passé de 155 millions en 1990 à 214 millions en 2010. Depuis 2000, le continent européen est devenu la région qui accueille le plus grand nombre de migrants internationaux. Avec 857 000 entrées nettes, l'immigration a représenté en 2009 près de 63 % de la croissance démographique totale. Manne en période de croissance économique, entre 2000 et 2005, selon la Commission européenne, les ressortissants des pays tiers ayant immigré dans l'Union européenne ont représenté plus d'un quart de la hausse globale de l'emploi et 21 % de la croissance du PIB moyen dans l'Union européenne à 15.

En temps de crise économique, et quand une part croissante de cette immigration devient illégale, les ressentiments s'exacerbent. La politique peut-elle se contenter d'accompagner ces derniers ?

Plusieurs débats actuels en France tirent raison du vieillissement de notre population. Or cette évolution ne nous est pas spécifique. Tous les pays européens sont touchés, c'est même un phénomène mondial. Il est bien plus brutal - vous en avez l'illustration à l'écran - dans nombre de pays émergents et en développement. Transition démographique et prolongement de la vie en sont les causes. Ce sont des bonnes nouvelles. Elles recèlent des opportunités. Comment s'y adapter, y adapter l'orientation de nos productions, nos modes de consommation et nos systèmes de solidarité ?

Vieillissant, le monde devient aussi plus riche ; le PIB par habitant moyen sur l'ensemble des pays émergents et en développement a été multiplié en termes réels par 2,25 depuis 1980 pour atteindre 5 540 dollars par an en 2011.

La pauvreté absolue recule, une part significative des objectifs du millénaire pour le développement devrait être atteinte d'ici 2015. Là aussi, c'est une bonne nouvelle. La classe moyenne comptait 1 milliard de personnes à la fin du siècle dernier et 1,8 à la fin de la précédente décennie. Elle pourrait s'élargir à 3,2 milliards en 2020 et 4,9 en 2030. Cependant, les inégalités et la concentration du patrimoine ont fortement augmenté. Quelles réponses sociales à cette

situation contradictoire ? Quelles opportunités de telles évolutions ouvrent-elles ? Quels défis pour la consommation de ressources et pour contenir les pollutions ? Quelle tendance dominera, entre la consommation individuelle et l'aspiration à un environnement sain et à une participation politique de ces nouvelles classes moyennes ?

Le monde change observons-nous mais en outre les orientations tendanciennes conduisent à des difficultés majeures. La France et l'Union européenne sont plongées dans le flot de cette évolution. Sans pouvoir l'interrompre, elles doivent s'attacher à l'orienter : mutations plutôt que catastrophes économiques, humaines ou naturelles. Il est heureux que le gouvernement ait décidé, avec le Commissariat général à la stratégie et la prospective de s'interroger : « *Quelle France dans 10 ans ?* ». Les politiques publiques communautaires et nationales sont prises entre court et long terme.

Cependant, l'approche prospective ne doit pas faire oublier la conjoncture. Car, et en particulier dans un régime démocratique, la prise en compte du long terme demande l'adhésion des citoyens. Or les Français sont pessimistes, peu confiants dans toutes leurs institutions et organisations. Les questions économiques, le chômage et le pouvoir d'achat sont en tête de leurs préoccupations. Ils craignent le déclassement pour leur pays et pour leurs enfants. Ils sont tentés par un repli nationaliste. Le projet de rapport analyse la situation conjoncturelle dans sa deuxième partie. J'en exposerai quelques-uns des thèmes.

Face à leur paupérisation, l'amélioration de la situation des jeunes est devenue une priorité. Aujourd'hui les transferts financiers socialisés s'élèvent à 400 milliards d'euros par an au profit des plus de 60 ans qui représentent 20 % de la population. Les inégalités de patrimoine se sont accrues entre 2004 et 2010 ; le patrimoine des 10 % les mieux dotés est 35 fois plus élevé que celui des 50 % les moins dotés.

Leur transmission par la voie de l'héritage ou des donations devient une cause majeure de disparités au sein des jeunes générations. Il faudrait éviter que la France redevienne, comme au début du 20ème siècle, un pays où l'héritage et la rente découragent l'entreprise, le travail et le mérite.

La question des transferts financiers entre générations demande un examen approfondi. D'autant que cette disparité se double d'un accroissement des inégalités au sein même des diverses générations. En France, le rapport entre niveaux de vie des 10 % les plus riches et des 10 % les plus pauvres est passé de 6 à plus de 7 de 2002 à 2011.

La compétitivité est un sujet majeur de préoccupation. Elle concerne tant une aggravation conjoncturelle qu'une dérive préoccupante. Le CESE avait rendu un avis à ce sujet en octobre 2011 - *La compétitivité : enjeu d'un nouveau modèle de développement* -, dont Isabelle de Kerviler était rapporteure.

D'autres rapports formulent des recommandations pour renouer avec une situation qui permette notamment de réduire le déficit très excessif de notre balance commerciale. Tâche délicate car les points de vue divergent sur l'analyse des causes et sur les remèdes.

Si la compétitivité de la France doit impérativement s'améliorer, sa croissance systématique ne peut constituer une fin en soi ; elle dépend d'une multitude de facteurs, que ce soit l'importance de la R&D, le coût du capital et celui du travail, le taux de change de l'euro, et d'autres sur lesquels je passe. Elle s'évalue à l'aune de celle de nos compétiteurs et non de façon absolue, ce qui devrait en faire un élément à prendre en compte dans la construction européenne et non pas seulement comme un objectif de concurrence destructeur au sein de l'Union.

Or, on ne peut plus l'ignorer, l'inverse semble à l'œuvre depuis une dizaine d'années. Les divergences ne se réduisent pas dans l'Union européenne. Au contraire, elles s'amplifient, y compris au sein de chaque pays. Tels pays développent des stratégies de dumping fiscal, tels autres, de dumping social.

Comment comparer la compétitivité entre les États membres lorsque l'impôt sur les sociétés est si disparate ? Entre pays et agents économiques qui accèdent à des taux de financement éloignés de plusieurs points entre eux ? Entre pays qui garantissent un minimum salarial et d'autres qui, le refusant, exploitent délibérément des travailleurs sous-payés et précaires des nouveaux pays entrés dans l'Union ?

En contraste avec une concurrence entre pays qui s'exacerbe sans intervention de l'Union, la rigueur des contraintes budgétaires imposées jusqu'à l'austérité au sein de la zone euro apparaît dogmatique.

Le CESE est clair ; il a soutenu dans plusieurs de ses avis récents la nécessité de redresser les finances publiques et de limiter les déficits même si les points de vue divergent en son sein sur la manière d'y parvenir. Il ne l'est pas moins en affirmant que se garder du risque de déflation justifie pleinement de doser avec pragmatisme les mesures conjoncturelles et d'ajuster le chemin et le calendrier de retour aux équilibres budgétaires.

Au sein de l'Union européenne, nous faisons actuellement face à des difficultés à formuler un socle d'intentions et d'objectifs communs, couplées à une rigidité dans la mise en œuvre des voies et moyens. Le domaine de la lutte contre les changements climatiques en fournit une illustration. Le système d'échange de quotas carbone, principal outil de lutte de l'Union Européenne, se dégrade ainsi sous nos yeux, victime de la crise, mais aussi par manque de solidarité entre les partenaires de l'Union.

Pourtant, le CESE tient à réaffirmer l'importance de contenir, puis réduire, les émissions de gaz à effet de serre. Il soutient les efforts de la diplomatie française pour une réussite de la conférence des parties de la convention climat, fin 2015 à Paris.

La troisième partie du rapport montre que nos compatriotes ne manquent pas d'imagination et que la France ne manque pas d'atouts pour aborder la transition vers un nouveau monde.

Les acteurs sont nombreux qui essaient de répondre aux défis du futur : chômage ; solitude des individus ; précarités ; développement et intégration des innovations techniques et organisationnelles ; épuisement des ressources naturelles ; environnement, biodiversité, climat ; importante

dimension maritime de la France ; élargissement des démarches démocratiques et renouvellement de la prise en compte des parties intéressées et des parties prenantes ; résilience aux divers niveaux d'organisation.

Notre assemblée a pris le parti de mettre en avant quelques réalisations précises sans prétention à l'exhaustivité ni même à l'impartialité, simplement pour montrer que cela existe chez nous, que c'est un motif d'espoir et une raison d'entreprendre.

La production scientifique n'a jamais été aussi grande. De nouvelles technologies se développent chaque jour. Leurs applications recèlent à la fois des potentialités et des menaces. Elles concernent sans cesse une part croissante de nos activités et de nos modes de vie. De ce fait, le contrôle démocratique sur leur utilisation doit se développer en s'appuyant sur des débats éclairés et raisonnés.

Ce *Rapport sur l'état de la France* ne pouvait ignorer nos réels atouts dans le champ de la recherche comme dans la maîtrise, sur notre territoire et avec nos entreprises, des principaux maillons nécessaires pour l'utilisation de ces technologies. Une contribution, sur ces aspects, de l'Académie des technologies est jointe au rapport. Pour autant, les points de vue qui sont exposés mériteraient d'être débattus au sein de notre assemblée, et dans l'immédiat, le CESE ne peut être lié par cette contribution.

Enfin, de nouvelles formes d'économie et d'organisation sociale sont tout aussi cruciales pour changer de mode de développement. L'innovation n'est pas moins présente dans ce champ que dans celui de la science ou des techniques.

Dans ce domaine aussi, nous avons voulu mentionner les pistes porteuses de changements positifs.

En réservant une première partie aux principales évolutions du monde et une troisième, aux raisons d'espérer, le CESE a orienté l'élaboration de ce rapport vers l'avenir, convaincu que la France y aura sa place et que les Français pourront s'y épanouir, convaincu également que cet avenir n'est pas écrit et que les politiques publiques contribueront à en tracer le chemin. C'est orienté par cette conviction que ce projet de rapport formule un nombre limité de recommandations.

A neuf mois des élections européennes, le CESE tient à souligner que les avancées et les bienfaits de la construction européenne ne peuvent pas cacher les difficultés et les doutes qui naissent et s'expriment de plus en plus ouvertement sur ses orientations.

Pour autant, le CESE ne voit pas d'alternative. L'avenir de la France passe par la poursuite de la construction européenne. Les nouvelles étapes devront transformer l'Europe en sorte qu'elle réponde mieux aux attentes des peuples. Aussi, la confiance des citoyens devient un point de passage obligé.

Il est parallèlement prioritaire d'écarter le risque de déflation. Le CESE recommande que le calendrier de retour aux équilibres budgétaires soit adapté afin de soutenir l'activité économique des prochaines années. Il suggère de donner une définition suffisamment large des dépenses et investissements d'avenir, de les inscrire dans un cadre pluriannuel et de les isoler dans les calculs

annuels du solde budgétaire. Il insiste en outre pour que les politiques publiques au sein de la zone euro prennent en compte le risque déflationniste et l'exaspération des peuples face à l'austérité sans s'enfermer dans des normes budgétaires et des choix monétaires rigides.

Le CESE soutient la demande du Parlement européen de dégager des ressources budgétaires propres. Il appelle, entre pays volontaires, à la mise en commun de moyens au service d'un contrat pouvant concerner l'emploi, la formation, la recherche, les infrastructures, l'industrie.

Il souhaite la poursuite des politiques nationales et internationales qui luttent contre la fraude et l'évasion fiscale car ces ressources manquent pour rétablir les comptes publics et financer les investissements d'avenir. Il propose des pistes concrètes en ce sens et demande leur mise en œuvre rapide et effective.

Notre assemblée estime que de nouvelles convergences sont à construire dans l'Union européenne, notamment dans la zone euro, en priorité dans les domaines fiscal et social. Dans le premier domaine, celles-ci passent par la suppression des dispositifs d'optimisation fiscale existants. Dans le second, elles demandent un véritable contrat social pour l'Europe qui prévoit en particulier une réelle amélioration des conditions de vie et de travail, assure des emplois de qualité, développe une protection sociale de haut niveau et des salaires justes.

S'agissant de ce dernier point, le Conseil économique, social et environnemental se prononce en faveur de la création d'un salaire minimal dans chaque pays membre en rapport avec leur niveau de développement.

Enfin, il recommande qu'un calendrier précis soit rapidement établi pour une convergence vers un salaire minimum commun à l'ensemble de l'Union européenne.

Pour la France et ses pouvoirs publics, le Conseil économique, social et environnemental demande que la stratégie et la prospective s'inscrivent dans l'ambition d'un développement durable et que l'État s'organise vers cet objectif. C'est, d'ailleurs, inscrit dans le préambule de la Constitution et à l'article 6 de la charte de l'environnement.

Notre assemblée précise sa recommandation :

- confier au Commissariat général à la stratégie et à la prospective le soin de préparer la stratégie nationale de développement durable ;
- veiller à ce que celle-ci soit adoptée par le Parlement ;
- mesurer les diverses dimensions du bien-être collectif avec les indicateurs de développement durable permettant des comparaisons internationales et débattues avec la société civile ;
- nourrir les décisions publiques, notamment lors du débat budgétaire, avec les futurs *Rapports annuels sur l'état de la France* qui s'appuient précisément sur l'évolution de ces indicateurs.



En outre, le Conseil économique, social et environnemental suggère que la transition vers un développement durable inspire également la conduite de la réforme de l'État et de l'efficacité des services publics. Pour améliorer de façon structurelle la compétitivité française, notre assemblée recommande de prolonger et de compléter les soutiens d'innovation et de fertilisation des tissus industriels régionaux autour de plateformes et de pôles de compétitivité. Dans ce domaine, les régions devraient bénéficier de possibilités étendues d'expérimentation en tirant enseignement des dispositions ouvertes aux collectivités d'Outre-mer.

Pour le Conseil économique, social et environnemental, il est indispensable de faire émerger une offre française compétitive et innovante sur les secteurs identifiés comme porteurs pour l'avenir. Une telle offre devrait s'appuyer sur des comités stratégiques de filières et s'ancrer dans des territoires régionaux.

Enfin, tout au long de ce projet de rapport, les questions abordées montrent que nombre d'avis et recommandations du Conseil économique, social et environnemental restent aujourd'hui d'actualité. Face aux débats et aux divergences apparues au fil de son élaboration, le Conseil économique, social et environnemental suggère un certain nombre de nouvelles saisines sur les modalités des politiques familiales, les orientations pour une réforme en profondeur de la fiscalité, les formes économiques facilitant la transition vers un développement durable, l'amélioration de la résilience aux divers niveaux d'organisation face aux risques de crises systémiques, les orientations et modalités de calendrier pour de nouvelles convergences en Europe. Du reste, je dois dire qu'un certain nombre de ces orientations de ces questions sont déjà travaillées dans les formations de travail de notre Conseil.

Mes chers collègues, avoir la responsabilité d'élaborer chaque année le *Rapport sur l'état de la France* est un honneur et une reconnaissance pour le Conseil économique, social et environnemental. Quand, en outre, des voix s'élèvent et proposent que - je cite le récent rapport relatif à l'économie positive remis par Jacques Attali au président de la République - « *le rôle du Conseil économique, social et environnemental, institution largement sous exploitée aujourd'hui, devrait être d'orienter le législateur et les pouvoirs publics, qu'il traduit dans le droit, vers la prise en compte du long terme et des générations futures* », dès lors, le choix de notre assemblée d'anticiper les évolutions du monde et de mettre en valeur les initiatives positives dans notre pays apparaît essentiel. Tous ceux qui, au sein de la commission temporaire, ont contribué à orienter et à enrichir ce projet de rapport se sont inscrits dans cette perspective. Au-delà du présent document, il nous appartient à présent de reconnaître cet atout et de valider cette vision.

Merci, Monsieur le Président.

(*Applaudissements*)

**M. le Président.** Merci, Monsieur le Rapporteur.

## DISCUSSION GÉNÉRALE

**M. le Président.** Mes chers collègues, je déclare la discussion générale ouverte.

La parole est à Mme Foucher, au nom des groupes des entreprises, de l'artisanat, de l'agriculture et des professions libérales.

### *Entreprises, artisanat, agriculture, professions libérales - Mme Foucher*

**Mme. Foucher.** Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, Chers collègues, pour la première fois devant cette assemblée, les agriculteurs, les artisans, les professions libérales et plus généralement l'ensemble des entreprises décident de parler d'une seule et même voix.

Dans ce texte, nous ne retrouvons pas les préoccupations et attentes qui s'expriment dans la diversité de nos secteurs, tant sur le constat que sur les évolutions souhaitables pour retrouver le chemin de la croissance.

En effet, l'essentiel des développements sont très éloignés de l'objectif d'un *Rapport annuel sur l'état de la France* qui, en principe, doit concerner la France, s'inscrire dans un exercice annuel et s'articuler autour de l'actualité économique, sociale et environnementale. Or, ce rapport consacre une très grande partie à la situation internationale, en revenant longuement sur les origines de la crise économique et financière de 2008, pourtant déjà traitée dans les rapports de 2011 et 2012, ainsi que sur la situation européenne.

En outre, il comporte une très longue description intitulée « *transition vers un nouveau monde* » dressant un catalogue de toutes les nouvelles formes d'économie et d'organisation sociale et illustré de pratiques d'entreprises ou d'associations, choisies uniquement par le rapporteur. Pour que ce rapport soit plus synthétique, plus équilibrée et plus en phase avec les problématiques actuelles de la France, notamment en matière d'économie et d'emploi, nos demandes ont toutes été rejetées. Sur les 238 pages, seule une vingtaine traite de la compétitivité. Le rapport n'accorde que très peu d'attention à la conjoncture de la France et aux défis à relever pour relancer l'économie.

De plus, la partie « *recommandations* » reste très éloignée des préoccupations actuelles des entreprises françaises. Selon nous, ce rapport ne répond pas à l'obligation qui nous est faite chaque année. C'est donc la crédibilité du Conseil économique, social et environnemental qui est en jeu, alors même que l'économie française est confrontée à des défis exceptionnels et qu'il y a urgence à agir.

La France dispose d'atouts pour assurer sa croissance et sa prospérité : le dynamisme de sa démographie ; sa maîtrise de nombreuses technologies avancées ; ses infrastructures publiques de qualité ; un savoir-faire reconnu mondialement dans de nombreux domaines.

Pourtant, sa compétitivité se dégrade depuis dix ans, elle ne tire plus le même parti des opportunités qu'offre la mondialisation alors même qu'elle est exposée aux risques et aux chocs qui en résultent.

Tous les indicateurs vont dans le même sens : un taux de chômage qui a dépassé le seuil symbolique de 10 % et même atteint les 24 % pour les moins de vingt-cinq ans ; une situation préoccupante pour les entreprises, avec un taux de marge au plus bas depuis 1985 et qui est monté, nous mettant à plus de 10 points de l'Allemagne ; une baisse des chiffres d'affaires des PME et une recrudescence des défaillances d'entreprises ; une évolution exponentielle de la dette publique qui s'élève désormais à 93,4 % du PIB ; en France, les dépenses publiques consomment 56 % du PIB, contre 46 % en Allemagne.

S'ajoutent à ce constat d'une compétitivité dégradée, une pression fiscale insupportable pour les entreprises et les ménages qui grèvent l'investissement et le pouvoir d'achat. D'ailleurs, le projet de loi de finances 2014 vient renforcer nos craintes sur ce point. Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que le moral des Français se dégrade, allant même jusqu'à l'exaspération lorsqu'il s'agit de fiscalité. Ce climat ambiant impose une réaction rapide et appropriée des pouvoirs publics et des acteurs économiques dans leur ensemble.

S'agissant des recommandations, même si nous partageons certaines des thématiques mises en lumière - retour à l'équilibre budgétaire, convergence sociale et fiscale européenne, pôles de compétitivité - hélas, nous sommes loin du compte. Nous aurions souhaité que ces recommandations se concentrent sur les mesures urgentes à prendre afin de relancer la croissance et à ce titre - comme nous l'avons dit lors de nos travaux - que notre commission réfléchisse à de véritables réformes structurelles permettant aux Français, en particulier aux jeunes, de retrouver confiance en l'avenir.

Pour nous, les actions prioritaires à mettre en œuvre sont principalement :

- mettre un terme à l'inflation législative et à l'instabilité de la réglementation : pour investir, nous avons besoin de lisibilité, de cohérence et de sécurité juridique ;
- engager la baisse des prélèvements obligatoires : nous avons le taux de prélèvement le plus élevé d'Europe, à la fois pour les entreprises et les salariés. Il faut poser les bases d'une réforme fiscale d'ampleur ;
- poursuivre le redressement de nos finances publiques en stoppant l'hémorragie des dépenses publiques par une véritable réforme des retraites, du financement de la protection sociale ou encore par une simplification des compétences territoriales ;
- entamer une réforme du coût du travail : depuis l'an 2000, le coût du travail horaire s'est accru de 30% en France et de 10% en Allemagne. C'est l'attractivité de la France qui est en jeu ;
- adapter le système éducatif, de formation et d'orientation à la problématique de l'emploi : c'est l'un des enjeux majeurs pour l'avenir des jeunes et des demandeurs d'emploi. Il faut enfin résoudre cette contradiction qui voit coexister un fort taux de chômage et des

milliers d'emplois non pourvus. Nous devons réconcilier en profondeur l'école et l'entreprise et penser, sans préjugés, à l'employabilité des jeunes ;

- concilier transition écologique et compétitivité : notre assemblée l'a votée en janvier dernier, la transition énergétique doit être au service de la performance économique et sociale globale de notre pays. Sans sacrifier nos acquis et nos forces, notamment incarnés dans un nucléaire encore plus sûr, il s'agit de faire évoluer notre *mix* énergétique en favorisant l'industrialisation de nouvelles formes d'énergie moins émettrices de carbone, et de s'ouvrir à la recherche d'autres sources d'énergie sans tabous ni partialité ;
- encourager l'innovation et la recherche et développement. Parce que les pays émergents à faible coût de main d'œuvre ont investi massivement dans les technologies actuelles, les succès futurs de la France et de ses entreprises seront plus que jamais la conséquence d'innovations, d'ambitions, et de la mise en synergie des acteurs au sein de toutes les filières et de tous les territoires.

Ces thématiques n'ont pas été approfondies par la Commission et nous le déplorons.

Par ailleurs, le rapporteur a choisi, cette année, d'aborder le rapport sous un angle plus prospectif. Nous partageons cet intérêt.

Toutefois, nous regrettons l'approche partielle qui a été retenue. Le texte se limite en effet à dresser la liste des nouvelles formes d'économie, mais il fait l'impasse sur tous les domaines dans lesquels la France dispose d'un vrai potentiel de croissance et d'emploi.

En conclusion, le travail que vous nous proposez aujourd'hui, et dont nous mesurons l'ampleur, ne correspond pas à ce que nous considérons devoir être communiqué aux pouvoirs publics s'agissant d'un rapport annuel sur l'état de la France.

Il aurait été de la responsabilité de notre assemblée de favoriser l'expression de la société civile autour d'un constat partagé sur l'état de la France en 2013, et de proposer aux pouvoirs publics une approche opérationnelle et pragmatique pour répondre à l'urgence de la situation, et en particulier à celle de l'emploi.

Comme nous l'avons dit, devant ce rendez-vous manqué, les groupes de l'agriculture, de l'artisanat, des entreprises et des professions libérales voteront contre ce projet de rapport.

*(Applaudissements)*

**M. le Président.** La parole est à M. Pierre Khalfa, du groupe des personnalités qualifiées.

*Personnalités qualifiées - M. Khalfa*

**M. Khalfa.** Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, Cher André-Jean, Chers collègues, Mesdames et Messieurs.

Mon point de vue sera assez différent de celui que l'on vient d'entendre, comme vous pouvez vous en douter.

Au nom de l'Union syndicale solidaire, je voterai pour ce rapport. Il s'agit de mon point de vue du meilleur rapport sur l'état de la France depuis le début de la mandature.

*(Applaudissements)*

L'analyse de la situation française y est insérée dans celle de l'Europe et du monde, ce qui permet à la fois de bien pointer les contraintes qui pèsent sur notre pays, mais aussi d'indiquer les marges de manœuvre que la France possède aujourd'hui.

Ce rapport montre clairement que la combinaison d'une crise économique, sociale, écologique, nécessite des réponses nouvelles qui doivent rompre avec les politiques menées jusqu'à présent. Sous peine de délitement démocratique et d'une désintégration de nos sociétés que l'on voit déjà poindre, c'est un changement radical qu'il faut envisager, et ce de deux points de vue.

D'une part il faut en finir avec les politiques d'austérité qui paupérisent les populations et enlèvent tout espoir d'un avenir meilleur.

D'autre part il faut mettre en place un nouveau mode de développement qui permette de satisfaire les besoins sociaux et de répondre aux enjeux écologiques pour les générations futures.

Si les propositions avancées dans ce rapport sont limitées en nombre, elles vont dans le bon sens, que ce soit par exemple sur la nécessité de mettre fin au dumping fiscal et social en Europe, et d'aller vers un salaire commun dans l'ensemble de l'Union, ou d'écarter le risque de déflation.

Néanmoins la rédaction de ce rapport s'est heurtée à un certain nombre de difficultés que je voudrais soulever ici, tout simplement parce que ce travail risque d'en faire les frais. Le bureau a décidé à juste titre de confier ce rapport à une commission temporaire, ce qui aurait théoriquement dû permettre d'agglomérer des compétences de natures diverses.

Si le contenu du rapport correspond bien au mandat donné par le bureau, il est regrettable que la commission temporaire qui a été mise en place n'ait pas eu à en discuter auparavant. De même, la commission a été mise devant le fait accompli concernant les modalités du dialogue sur l'état de la France engagé au CESE.

Il faudrait de mon point de vue, à l'avenir, favoriser un dialogue entre le bureau et cette commission afin que ce type de situation ne se reproduise plus.

Au-delà, un certain nombre de groupes ont eu une participation erratique aux travaux de la commission, et les amendements ont été le fait d'une petite minorité de ses membres, ce qui a nui à la fois au débat et à la recherche d'un large consensus.

Je voudrais conclure en évoquant les modalités de vote en plénière. Le bureau a décidé il y a quelques mois de modifier les règles de vote de telle sorte que les « abstentions » sont désormais comptabilisées avec les « contre ».

Cette modalité a un effet pervers : elle modifie de fait le sens de l'abstention. Celle-ci exprime, en théorie, une hésitation qui doit se traduire par un refus de se prononcer. À partir du moment où les « abstentions » rejoignent les « contre », s'abstenir revient de fait à voter contre, indépendamment d'ailleurs de la volonté de celui qui vote.

Dans un tel système, pour réellement s'abstenir, il faudrait ne pas participer au vote.

Il me semble donc que le bureau devrait rediscuter des modalités de vote en plénière, afin de redonner à l'abstention tout son sens.

*(Applaudissements)*

**M. le Président.** La parole est à M. Le Bris, du groupe des personnalités qualifiées.

#### *Personnalités qualifiées - M. Le Bris*

**M. Le Bris.** Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues.

Ce *Rapport annuel sur l'état de la France* qui nous est présenté est le troisième de la mandature, en vertu d'une disposition réglementaire qui confie au conseil économique, social et environnemental, le soin de présenter chaque année un *Rapport sur l'état de la France*.

Cette obligation qui nous est faite s'inscrit dans un paysage beaucoup plus complexe, puisque, au-delà du conseil, dont c'est la mission, d'autres organismes, privés ou publics, présentent chaque année un état de la France.

Je les ai recensés, sans être assuré d'être exhaustif. J'en ai trouvé 17, qui d'une manière centrale - ou moins centrale - traitent chaque année de l'état de la France.

La question est donc de savoir comment, dans ce paysage divers et dense, le CESE peut donner à ce rapport, essentiel me semble-t-il dans notre vie collective, la spécificité que les divers talents rassemblés dans cette assemblée permettent de lui donner.

Et de ce point de vue, je dois dire que le résultat qui nous est présenté aujourd'hui - même si je reconnais la qualité, l'importance, et la profondeur du travail qui a été effectué - ne me satisfait pas.

Il ne me satisfait pas pour deux raisons : pour des raisons de méthode, et pour des raisons de fond.

Raison de méthode tout d'abord. Le 12 décembre dernier, M. Roger Mongereau présentait ici la deuxième édition du *Rapport sur l'état de la France*. La veille de ce même jour, le Bureau avait entériné l'idée de confier à l'avenir à une commission temporaire le soin de présenter le *Rapport annuel sur l'état de la France*. Ceci répondait à une demande de la section de l'économie et des finances, et notamment du président de notre section, qui trouvait que les travaux relatifs à la présentation de cet état mobilisaient la plupart de l'énergie de la section. Il convenait donc de trouver une solution moins consommatrice en temps pour la section de l'économie et des finances. D'où l'idée d'une commission temporaire.

Le 8 janvier le Bureau s'est réuni décidant de l'architecture du rapport alors même que la commission temporaire ne s'est pas encore réunie. Sur cette question de méthode, monsieur le Président, au-delà de la critique sérieuse que j'exprime, je formule une suggestion. Je crois positif que le *Rapport sur l'état de la France* soit traité au sein d'une commission temporaire. D'ailleurs, je n'ai pas à le souhaiter, c'est décidé par le décret même si ce dernier précise que ce peut être une section ou une commission temporaire.

Par conséquent, si l'on confie toujours à une commission temporaire le soin d'élaborer ce rapport, que ceux qui acceptent d'y siéger au nom des groupes, se réunissent. Après un ou deux mois de travail partagé, ayant considéré le paysage complet des rapports présentés ou qui vont l'être sur ce thème, la commission présente au Bureau un choix de thèmes autour desquels, compte tenu de leur récurrence et de leur importance pour notre vie nationale, il convient de s'appesantir et de proposer des solutions.

J'ai bien aimé l'expression de notre ami André-Jean Guérin : «*Les initiatives positives recensées dans notre pays qu'il convient de transformer en chance durable*». C'est une piste. Il en existe d'autres. Aucune de ces pistes ne pourra être rassemblée si, préalablement, la section temporaire réunie, ayant fait l'analyse de l'ensemble des rapports figurant sur ce texte, n'a pas préconisé des choix, présenté ses choix au Bureau et que ce dernier les arrête et qu'enfin, dans un deuxième temps, la commission temporaire travaille à la mise au point de propositions dans les domaines concernés.

Je rejoins le propos du Président de la République au Conseil constitutionnel, très clair, quand il rappelle les missions du Conseil. Nous sommes dans nos missions si, ayant fait l'état de la France, considérant deux ou trois dossiers essentiels inscrivant notre pays dans les dix ans futurs, nous préconisons des solutions. Au bureau de veiller que ces thèmes abordés ne fassent pas double emploi avec ceux élaborés au sein des autres sections.

J'en citerai deux. Peut-on imaginer que notre pays demeure notre pays quand, chaque année, en dépit de l'effort substantiel en argent public consacré à l'éducation, il y ait cent cinquante mille jeunes qui sortent en situation de déshérence ? Ce n'est pas acceptable. On n'a pas à le déplorer, nous avons à dire : ce n'est pas acceptable et voici ce que nous proposons.

Deuxième thème : André-Jean Guérin a parlé du millefeuille institutionnel. C'est une vraie question. Quand nous comparons les coûts de fonctionnement public entre la France et de nombreux autres pays de l'Union européenne, les nôtres sont beaucoup plus élevés. Quelle solution proposons-nous pour que cette situation cesse de façon concrète à partir de nos propositions ?

Je ne vais pas multiplier les exemples mais, sur ces deux points, je préconise une réforme de la méthode et du contenu.

*(Applaudissements)*

**M. le Président.** Merci M. Le Bris. Je rappelle à M. Khalfa que sa demande est adressée à l'assemblée plénière car la modification du règlement intérieur a été votée par cette dernière. S'il y a une demande de modification sur le calcul des votes c'est à l'assemblée plénière de s'en occuper. De plus, tout règlement intérieur peut être modifié.

Quant à M. Le Bris, c'est aux commissions à être souveraines par rapport à l'élaboration de leur calendrier et de l'organisation de leurs travaux.

La parole est à M. Quarez, au nom du groupe de la CFDT.

#### *CFDT - M. Quarez*

**M. Quarez.** Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, Chers collègues, le projet de *Rapport sur l'état de la France*, ambitieux tant dans son contenu que dans sa méthode d'élaboration, s'inscrit pleinement dans l'orientation stratégique que devrait clairement afficher le CESE. Se saisir des transitions vers un mode de développement durable pour en faire son axe principal de travail.

Concilier développement économique, progrès social et protection de l'environnement dans les politiques publiques de moyen et long terme, tel est le sens de ce rapport.

Le texte, très complet, en se nourrissant des travaux déjà réalisés par le CESE, permet d'anticiper les transitions. Pour cela, la première partie du rapport met en avant les mutations et crises que traverse le monde avec un focus particulier sur notre pays.

La deuxième partie s'intéresse aux politiques européennes et nationales entre court et long terme permettant d'assurer la solidarité et renouer avec la compétitivité dans un contexte économique difficile et des objectifs environnementaux ambitieux.

La CFDT est particulièrement sensible au fait que le rapport pointe clairement d'une part le développement de la compétitivité fondée sur la concurrence des systèmes fiscaux et sociaux intracommunautaires, d'autre part, l'urgence de la maîtrise du réchauffement climatique comme l'a récemment confirmé le GIEC.



Outre les innovations technologiques, quelques exemples de bonnes pratiques sont aussi déclinés. De nouvelles formes d'économie et d'organisation sociale évoquées dans la troisième partie du rapport seront autant de défis à relever par l'ensemble des acteurs économiques, sociaux et environnementaux.

Tout en s'accordant sur la nécessité de réduire la dette et les déficits publics, le rapport recommande à juste titre d'adapter le calendrier de retour aux équilibres budgétaires afin de soutenir l'activité économique et les investissements d'avenir. Les risques de récession liés à une réduction trop rapide et trop forte des déficits publics doivent nécessairement être pris en compte.

La CFDT se retrouve aussi dans les propositions tendant à renforcer l'Union européenne, telle que la nécessité de la doter de ressources propres ou la nécessité d'une nouvelle convergence fiscale.

La CFDT se positionne en faveur d'un budget spécifique à la zone euro. De même, la CFDT soutient les propositions de la Confédération européenne des syndicats pour la construction d'une union sociale. C'est pourquoi nous soutenons la création d'un salaire minimal dans chaque pays membre, fixé en fonction de son niveau de développement comme le propose le rapport.

Enfin, pour mémoire, dès 2010, le Conseil préconisait l'adoption par le Parlement d'une Stratégie nationale de développement durable pour orienter les politiques publiques. Aujourd'hui, cette recommandation conserve toute sa pertinence.

La CFDT votera le projet d'avis.

*(Applaudissements)*

**M. le Président.** La parole est à Mme Roudil, au nom du groupe de la coopération.

#### ***Coopération - Mme Roudil***

**Mme Roudil.** Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, Cher André-Jean, Chers collègues, pour le groupe de la coopération, le rapport annuel a pour vocation de refléter l'état de notre pays tel qu'il est vécu par l'ensemble des catégories socioprofessionnelles représentées au CESE, dans le respect de leur diversité et de proposer des solutions concrètes.

Il doit éclairer la ou les questions qui paraissent essentielles au CESE et sur lesquelles le pays doit porter plus particulièrement ses efforts pour l'année ou la période à venir.

C'est pourquoi, nous ne partageons pas la ligne directrice du rapport. Ligne inscrite dans un exercice trop prospectif qui, par nature, ne permet pas de dégager une ou des orientations essentielles et utiles à notre pays, dans l'immédiat, et fonction de ce que sont les préoccupations des Français.

Nous sommes conscients de la difficulté de restreindre notre propos et de choisir ensemble ce qui nous semblerait la question la plus importante ou la plus urgente sur laquelle le CESE voudrait attirer l'attention de la société française et du Gouvernement.

Cependant, cet exercice permettrait au CESE de prendre toute sa place et sa singularité dans l'espace de réflexion et de propositions de notre pays.

Nous partageons des affirmations fortes du rapport comme par exemple le souhait de voir, au plan européen, la fin du dumping social autant que fiscal ou la condamnation du différentiel des coûts de production comme facteurs de compétitivité et de distorsion de concurrence en Europe dans certains secteurs, comme l'illustre l'exemple, qui nous est cher, de l'industrie de la viande porcine.

Au-delà, pour le groupe de la coopération, une des questions essentielles est la réussite des mutations nécessaires, sans renoncer à investir, soutenir, innover dans les secteurs clés de notre économie. Les activités et les emplois créés par les coopératives bénéficient à tous les territoires en valorisant nos savoir-faire et les produits français. C'est le cas de l'agroalimentaire, du logement, du bâtiment, de la filière bois. C'est aussi comment développer les formes économiques qui existent et font la preuve de leur résistance pendant la crise que nous traversons, comme les entreprises coopératives et l'ensemble des acteurs de l'économie sociale. La régularité de leur développement, les capacités apportées dans leur action au quotidien, une vision de long terme et leur ancrage territorial en font les acteurs clés d'un développement plus durable. C'est aussi dynamiser et soutenir des secteurs industriels clés dans le pays, déterminants pour l'emploi, sans se limiter aux cinq domaines importants que le projet d'avis propose.

Ainsi, comme l'indiquait le Commissaire à la prospective et à la stratégie, M. Jean Pisani Ferry, je le cite, « *l'irruption attendue de 2 milliards de nouveaux consommateurs offre de grandes possibilités pour les produits mondialement perçus comme synonymes d'un certain art de vivre* », et ce pour une croissance tirée par l'exportation et l'investissement. La réduction de notre déficit du commerce extérieur est aussi à ce prix.

Pour le groupe de la coopération, il faut valoriser au mieux les atouts dont dispose encore la France pour dynamiser son économie, préserver et créer des emplois, conquérir des parts de marché, innover en développant une stratégie offensive au bénéfice de tous.

Enfin, le groupe de la coopération tient à remercier le rapporteur, les membres de la commission et l'administration pour la qualité des échanges au cours de ces derniers mois et pour le travail conséquent accompli.

Cependant le groupe de la coopération s'abstiendra.  
(*Applaudissements*)

**M. le Président.** La parole est à M. Lamy, au nom du groupe de la CFE-CGC.

*CFE-CGC - M. Lamy*

**M. Lamy.** Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, Mesdames, Messieurs, dresser un inventaire de l'état de la France en 2013 est un pari difficile dans cette époque marquée par des mutations profondes et des chocs économiques, culturels, environnementaux, sociétaux, qu'il convient d'appréhender mais dont on a encore du mal à mesurer l'ampleur des conséquences dans le temps. Seule certitude : on ne viendra pas au bout des problèmes en additionnant des indifférences et des égoïsmes.

La mondialisation et l'émergence d'entités économiques et politiques à l'échelle de continents redistribuent les cartes. Les récentes crises financières et monétaires sont nourries de ces bouleversements et ont été portées par des politiques de recherche de profit à court terme, aidées par la dérégulation, la financiarisation de l'économie et l'absence de vision d'avenir.

Pour s'attaquer à la dette, le FMI et l'Europe ont tout d'abord prôné des politiques de rigueur drastiques qui n'ont fait qu'amplifier la crise, avant de revenir à plus de raison tout en inondant les marchés de liquidités pour sauver le système bancaire. Nul ne sait aujourd'hui comment et à quel prix ces liquidités seront absorbées. Rien n'a été réglé quant au fond. Les bourses repartent artificiellement sur le dos de l'emploi et de l'investissement, nous préparant de nouvelles crises.

Tout cela est d'autant plus grave que la bulle immobilière ne se dégonfle pas, voire progresse à grands pas en Chine. Cela a des conséquences qui ne sont pas toujours prises en compte à hauteur des défis qui en résultent. Par exemple, le prix de l'immobilier pénalise particulièrement les jeunes, qui ne disposent pas d'un capital de départ et doivent s'endetter trop lourdement pour accéder à la propriété. En cas de location dans les zones fortement urbanisées, les loyers ponctionnent le « reste à vivre » des ménages et sont des facteurs d'inégalités grandissantes. Il faut se pencher sur ces problèmes qui ne seront pas faciles à résoudre et qui ont été abandonnés depuis des décennies. Les solutions devront être construites avec des logiques auto-réalisatrices plutôt qu'en prenant à l'un pour donner à l'autre ; de beaux sujets en perspective pour le CESE.

Par ailleurs, le manque d'investissement handicapera fortement la recherche et la transition énergétique et écologique, laquelle est pourtant nécessaire et urgente.

Il faut cesser de penser à court terme pour se projeter avec confiance dans un avenir à construire. C'est le meilleur moyen d'ouvrir des perspectives positives à la jeunesse. Il convient de faire renaître un État stratège.

Il conviendra également de réformer l'Europe. Plus d'Europe peut-être, mais différente : une Europe qui ne se suicidera pas jour après jour, une Europe qui respectera les peuples et dont l'harmonisation ne voudra pas dire l'uniformité. Il y a du pain sur la planche et des défis à relever pour le CESE.

Tout ne nous satisfait pas dans ce rapport, mais nous ne ferons pas ici la liste de nos interrogations ou de nos déceptions. Monsieur le rapporteur, la tâche qui vous a été confiée était énorme. Je vous remercie de vous en être acquitté.

La CFE-CGC votera ce projet d'avis.

*(Applaudissements)*

**M. le Président.** La parole est à M. Arnell, au nom du groupe de l'Outre-mer.

### *Outre-mer - M. Arnell*

**M. Arnell.** La France souffre des conséquences de la crise majeure que nous subissons, en particulier sur le plan social où les plus fragiles, notamment les jeunes, paient le prix fort de l'absence de choix politiques volontaires et coordonnés au niveau européen.

Ce projet d'avis dresse le constat d'un important travail. En effet, les deux premières parties sont riches en analyses sur l'imbrication des différentes crises et menaces que subit notre pays. L'analyse du risque d'une spirale déflationniste permet de mettre en évidence l'atonie de notre modèle de développement et l'incapacité de notre appareil productif à créer de l'emploi, de la valeur ajoutée voire de la croissance, plongeant nos sociétés dans le chômage de masse. Les Français sont inquiets face à tant d'incertitudes.

C'est le cas en Outre-mer où le chômage des 15-30 ans atteint des niveaux insupportables, dépassant les 50 %, alors même que ces collectivités ultramarines disposent d'atouts majeurs pour l'avenir, tels que la maritimisation des économies locales ou la transition énergétique.

La prise en charge de la dépendance des personnes âgées - défi aujourd'hui majeur pour certains territoires compte tenu de la violence de leur transition démographique - doit aussi permettre de développer l'économie des services à la personne. Ce sont là autant de défis et d'atouts pour rendre compétitifs et adaptés aux spécificités locales les appareils productifs de chaque collectivité.

Nous aurions tant aimé que ces éléments soient davantage mis en lumière. Ce projet de rapport dresse le constat que la France, sans réforme structurelle appuyée et sans une véritable politique économique, monétaire, fiscale européenne ne pourra pas mettre fin à son déclassement.

Au-delà, le *Rapport annuel sur l'état de la France* se doit d'apporter des réponses concrètes pour améliorer notre appareil productif, repenser le modèle social et mieux nous projeter dans un avenir par des investissements massifs dans les secteurs de pointe et à haute valeur ajoutée.

Le groupe de l'Outre-mer estime nécessaire que le prochain rapport soit réorganisé avec d'une part de véritables recommandations à même d'infléchir ces politiques mises en œuvre, et d'autre part, une véritable prise en compte de la situation multidimensionnelle de nos collectivités ultramarines.

Compte tenu de ces remarques, le groupe de l'Outre-mer s'abstiendra.  
(*Applaudissements*)

**M. le Président.** La parole est à M. Djebara, au nom du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de la jeunesse.

***Organisations étudiantes et mouvements de la jeunesse - M. Djebara***

**M. Djebara.** Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, Mesdames et Messieurs les conseillers, dans la continuité logique des travaux engagés par le CESE et à l'appui de constats indéniables, le projet de rapport insiste sur l'urgence de lutter contre la paupérisation des jeunes générations. Au-delà des enjeux d'emploi et de logement, le projet de rapport interroge notre système social sur l'équilibre des transferts financiers entre les générations. Si cette question fait toujours débat au sein de notre assemblée, comme ont pu le montrer les discussions en commission, l'idée d'une meilleure répartition fait son chemin et nous remercions le rapporteur pour ce soutien à cette idée qui nous est chère.

Pour réussir la transition, la France doit poursuivre l'effort de qualification des jeunes générations. Le projet de rapport souligne que 43 % des jeunes adultes sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Toutefois cette proportion demeure inférieure aux objectifs de Lisbonne qui avaient pour ambition d'atteindre 50 % d'une classe d'âge. Il nous semble que la réflexion à laquelle nous invite le projet de rapport sur le rééquilibrage des transferts financiers entre les générations doit nous amener à l'instauration d'un droit à la qualification et à la formation. Proposition qui avait été largement approuvée par notre assemblée lors de la présentation, par Antoine Dulin, de l'avis sur *les droits sociaux des jeunes*, mais les jeunes sont également moteurs de la transition à bien d'autres égards. Le projet de rapport retient ainsi nombre d'initiatives porteuses de germes pour l'avenir du service civique en ce qu'il permet d'insuffler aux jeunes un esprit d'initiative et d'engagement.

Enfin, notre groupe est particulièrement sensible aux préconisations relatives à la lutte contre l'évasion fiscale. Le projet de rapport en rappelle l'ampleur : 60 à 80 milliards d'euros de manque à gagner annuels pour l'État.

Il recommande en ce sens de supprimer les dispositions permettant l'optimisation fiscale. C'est en allant dans cette direction que nous pouvons régler le problème de la dette, en la réduisant sans impacter l'avenir des jeunes générations.

Notre groupe apporte par ailleurs tout son soutien à la mise en place d'un mécanisme d'échange automatique d'informations fiscales au niveau de l'Union européenne accompagné d'une lutte effective contre les structures juridiques opaques empêchant l'identification des propriétaires d'un compte ou d'une entreprise.

Nous voyons un lien direct entre cet enjeu et ceux précédemment cités.

En dépit de réserves sur l'opportunité de poursuivre au sein du CESE l'exercice d'un rapport annuel quand un certain nombre d'enjeux sont déjà au cœur de nos travaux, le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse votera en faveur du projet de rapport dont il partage largement les orientations et les vœux.

*(Applaudissements)*

**M. le président.** La parole est M. Bonduelle, au nom du groupe environnement et nature.

### *Environnement et nature - M. Bonduelle*

**M. Bonduelle.** Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, Chers collègues, ce *Rapport sur l'état de la France* émane d'une feuille de route nouvelle décidée par le Bureau du CESE en début d'année.

En répondant au cadre fixé, le document qui nous est proposé aujourd'hui aborde des sujets à la fois larges et complexes. Il conjugue les enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans la perspective du développement durable.

Merci au rapporteur d'avoir porté cette nécessaire démarche avec ambition.

Ce document qui allie bilan et prospective intègre en outre un grand nombre de propositions issues d'avis de notre assemblée. Il dépasse ainsi le simple rapport de conjoncture et confirme le CESE comme institution du long terme à même d'éclairer la société et le politique. C'est une base solide qui pourra être améliorée sur le format comme sur le processus d'élaboration au cours des années.

Le rapport prend en compte les évolutions internationales majeures de ces dernières années, les errances d'une finance mondiale sans contrôle. De nombreux pays prennent aujourd'hui place sur le devant de la scène économique mondiale. La question climatique détermine l'enveloppe des possibles (cf. le dernier rapport du GIEC dont les conclusions sont éloquentes).

L'observation démographique montre à la fois l'augmentation significative des migrations dans chaque région du monde et l'émergence d'une classe moyenne nouvelle notamment en Asie. Tous ces changements appellent à un nouveau modèle de développement pour des raisons de réalisme à la fois économique et écologique et par respect pour les générations futures.

De ce contexte mondial, le rapport décline pour la France et pour l'Europe les enjeux de démocratie, de transferts entre générations, de formation, d'emplois, d'inégalités, de compétitivité.

Il passe ensuite en revue les défis auxquels nous sommes confrontés : défis de l'évolution vers une fiscalité et des politiques rationnelles, donc déterminées par l'environnement et les ressources. Défi alimentaire, défi urbain, défi institutionnel.

Le rapport est enrichi des contributions d'autres organismes comme l'OFCE ; celui de l'Académie des technologies figure lui en annexe puisque, comme la commission temporaire, le groupe environnement et nature pense que les pistes avancées n'auraient pas fait consensus et méritent un temps plus important d'échanges, en faisant l'objet d'un travail spécifique du CESE.

Le rapport a apporté un éclairage précieux au débat en s'attachant à relever les signaux faibles de notre tissu économique, ses initiatives ou ses évolutions montrant que la France porte en elle-même les germes d'une nouvelle prospérité. Une impulsion politique est nécessaire pour faire éclore ces potentialités.

Enfin, nous soutenons à la fois les préconisations visant à inscrire la stratégie et la prospective pour la France dans l'ambition d'un développement durable et celles liées à l'émergence d'une offre française compétitive et innovante sur les secteurs identifiés comme porteurs pour l'avenir.

Au regard de ces éléments et en soulignant l'ampleur et l'intérêt du travail effectué, nous voterons ce projet d'avis.

*(Applaudissements)*

**M. le Président.** La parole est à M. Farriol, au nom du groupe de l'UNAF.

#### *UNAF - M. Farriol*

**M. Farriol.** Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, Chers collègues, ce *Rapport sur l'état de la France* est extrêmement ambitieux mais pour ce travail très argumenté sur le plan technique, il pourrait être justement appliqué la formule : « *qui trop embrasse mal étreint* ». En effet, considérant un tel foisonnement, le rapporteur nous contraints à nous concentrer sur les seuls sujets qui nous concernent.

Outre les jugements portés, à propos des causes supposées de la situation mondiale, de la politique étrangère de la France, mais surtout des problèmes qui intéressent directement les Français (précarité, pauvreté, chômage, ras-le-bol fiscal ...), chaque position prise mériterait un vaste débat. Aussi, le groupe de l'UNAF insiste pour qu'après une évaluation de son impact, une méthodologie d'élaboration du rapport annuel soit établie après consultation des groupes et des sections.

Ce préalable posé, le groupe de l'UNAF souhaite maintenant réagir tout d'abord sur la partie intitulée « *Fécondité par politique familiale* » et ensuite sur la liste des propositions de futures saisines du CESE.

Sur le premier point, le groupe de l'UNAF relève que vous êtes revenu, comme nous l'avions souhaité, à la lettre du rapport Fragonard et des annonces du Premier Ministre du 3 juin dernier. Pour autant, le groupe de l'UNAF n'est pas parvenu à vous convaincre sur la nécessité de souligner l'importance de l'universalité des allocations familiales comme atout de notre protection sociale et pas seulement de la politique familiale. Au contraire, le rapport annonce les prochaines étapes : la réforme du quotient familial voire une réforme d'une plus grande ampleur concernant le quotient conjugal.

Toutes les pistes remettant en cause le quotient familial sont détaillées sans jamais retenir celles qui, au contraire, confortent sa légitimité. La politique familiale est vue comme un coût. Vous qualifiez à tort de « *politique familiale juste* » ce qui n'est qu'une politique strictement sociale. Le groupe de l'UNAF ne peut accepter les conclusions de ce rapport, qui, notamment, pose comme postulat celui de la nécessaire réforme de la politique familiale. Pourquoi viser, prioritairement et nommément, des politiques, qui ont fait la preuve de leur efficacité en permettant une natalité soutenue et un taux d'activité des femmes important ?

Sur la liste des futurs sujets de saisine du CESE, qui seraient utiles, deux ont retenu l'attention du groupe de l'UNAF. Tout d'abord, le thème de l'investissement en faveur de la jeunesse : Faut-il rappeler que, à ce propos, le CESE a rendu deux avis - précisément pour tenter de répondre à ce sujet - en juin et en septembre 2012 ?

Puis : « *Quelles alternatives aux modalités actuelles des politiques familiales au regard des évolutions sociétales et économiques de notre pays ?* » Là encore, ne risque-t-on pas de porter le discrédit sur les travaux du CESE en retenant un sujet de saisine à quelques mois d'intervalle avec celui sur « *Les évolutions contemporaines de la famille et les conséquences en matière de politiques publiques* » ?

Le groupe de l'UNAF, vous remercie, Monsieur le rapporteur pour l'important travail réalisé mais, vous l'avez compris, en raison des points contestés ci-dessus - et ayant pour les familles une importance primordiale - s'abstiendra.

(Applaudissements)

**M. le Président.** La parole est à Madame Vion, au nom du groupe de la mutualité.

### ***Mutualité - Mme Vion***

**Mme Vion.** Mesdames, Messieurs, la rédaction d'un *Rapport annuel sur l'état de la France* est un exercice difficile. Cette année, le Bureau a confié cette mission à une commission temporaire.



Après une analyse complète des évolutions du monde et de ses impacts que nous subissons le plus souvent sur notre environnement social, économique et écologique, le projet d'avis cherche les pistes d'une transition réussie à travers des réponses immédiates et de plus long terme.

Le projet d'avis prône de nouvelles formes d'économies et d'organisation sociale pour changer de mode de développement.

Des formes d'entreprendre différentes existent, plus solidaires, plus coopératives, plus soucieuses de l'environnement. Certaines ont déjà fait leurs preuves comme les entreprises de l'ESS. Ces entreprises - comme le définit le projet d'avis qui leur a été consacré - créent de la richesse en mettant l'humain au cœur de l'activité.

Comme l'a récemment souligné le Parlement européen, elles ont su produire de la stabilité dans un contexte de crise ; la capacité d'innovation des acteurs de l'économie sociale et solidaire est également démontrée, notamment dans le domaine de prestations et de bien-être social.

Pour poursuivre leurs actions, elles ont besoin d'un environnement législatif et fiscal stabilisé tant au niveau national qu'europpéen. Le projet de loi sur l'ESS, dont la discussion démarrera prochainement au Sénat, permettra aux mutuelles d'améliorer les conditions dans lesquelles elles exercent leurs activités et de continuer à s'engager pour un accès à des soins de qualité pour tous.

Par ailleurs, à l'issue de la consultation de la Commission européenne sur l'opportunité d'un statut de mutuelle européenne, le lancement par la Commission d'une étude d'impact, dernière étape avant la rédaction d'un projet de statut, a été annoncé. Le groupe de la mutualité se félicite de ces avancées.

En revanche, nous regrettons que, sur la base d'une analyse complète et qui, au cours de sa lecture, présente des propositions intéressantes, dont certaines auraient mérité des approfondissements, les préconisations ne fassent pas suffisamment écho à cette analyse.

Si le groupe de la mutualité partage ces recommandations - et nous avons déjà insisté l'an dernier sur les préconisations relatives à l'Union européenne réclamant une harmonisation fiscale et juridique et un véritable système de ressources propres pour l'Union -, il regrette qu'elles ne s'inscrivent pas dans une réponse appropriée au constat établi ; peu de propositions qui impacteront directement et rapidement la vie de nos concitoyens, dont les inquiétudes grandissent.

Les questions posées représentent des pistes intéressantes de réflexion que nous devons discuter. Les interrogations sont réelles, les choix à venir en matière fiscale, sociale et environnementale seront déterminants pour l'avenir. L'exercice était ambitieux, trop ambitieux sans doute ; il faudra réexaminer son contour pour mieux délimiter notre champ de réflexion.

Malgré ces remarques, le groupe de la mutualité votera ce projet d'avis.  
(*Applaudissements*)

**M. le Président.** La parole est à Mme Dupuis, au nom du groupe de l'UNSA.

***UNSA - Mme Dupuis***

**Mme Dupuis.** Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, Mesdames et Messieurs, comment peut-on discuter de l'état de la France, de ses entreprises, de la compétitivité, sans se placer dans le cadre de la mondialisation ?

Le projet d'avis qui nous est présenté cette année fait un vaste panorama en replaçant l'état de la France à la fois dans l'espace et dans le temps.

L'UNSA approuve les constats de départ qui pointent la crise financière comme cause première des difficultés actuelles. L'UNSA partage l'analyse selon laquelle l'austérité est un puissant facteur de blocage. L'auteur qualifie à juste titre cette politique de « *risque délétère* » ; elle constate avec le rapporteur que la combinaison de cette crise financière avec des plans budgétaires parfois brutaux, avec la volatilité du marché des matières premières, y compris alimentaires, avec l'opacité des marchés des produits dérivés ainsi qu'avec la crise du système bancaire, est le principal facteur d'instabilité économique, politique et sociale.

Les constatations que nous approuvons dans ce cadre doivent non seulement conduire à des actions correctrices, mais aussi, permettre d'éviter durablement l'instabilité qui empêcherait la France de rester debout, pour reprendre l'explication étymologique faite en introduction du projet d'avis.

L'UNSA trouve particulièrement intéressante la partie du rapport portant sur la transition vers un nouveau monde. Les pistes proposées, même si elles peuvent être complétées, veulent démontrer que la France possède des atouts importants lui permettant de relever le défi et permettre ainsi aux Français de sortir de leur pessimisme.

L'UNSA tient à saluer le travail du Président et du rapporteur, qui ont su rester à l'écoute tout au long de cette saison.

En conséquence, nous approuvons ce projet d'avis tout en souhaitant que des pistes concrètes soient ouvertes visant la satisfaction du bien-être économique, social et environnemental des populations européennes. Nous voterons le projet d'avis.

*(Applaudissements)*

**M. le président.**- La parole est à M. Durand, au nom du groupe de la CGT.

***CGT - M. Durand***

**M. Durand.** Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, Mesdames, Messieurs, Chers collègues, ce qu'on attend d'un rapport du Conseil économique, social et environnemental sur l'état de la France, c'est qu'il apporte une valeur ajoutée sur la base de l'originalité de notre assemblée, qui émane de

la société civile, et dont les travaux expriment la confrontation constructive des points de vue divers des principaux acteurs économiques et sociaux du pays.

Outre le contenu, la question de la méthode est donc essentielle dans la conduite de ce genre de travaux.

Or, comme nous avons dû le constater très vite au cours des travaux préparatoires, la tâche assignée au rapporteur était à peu près impossible. On lui demandait de partir d'un cadre préétabli pour y intégrer des apports aussi hétérogènes qu'une analyse macro-économique de la grande récession et de ses suites, des considérations plus ou moins solidement étayées sur la mondialisation ou sur le moral des Français, un exercice de prospective technologique suivi, pêle-mêle, du récit d'expériences.

Sans doute le rapporteur et le Président adhéraient-ils à ces orientations, mais, dans de telles conditions, il ne restait guère de place pour valoriser ce qui fait l'intérêt spécifique des travaux produits dans cette maison.

Ce rapport, truffé d'observations souvent pertinentes, mais parfois contradictoires, a le mérite, après le FMI, après l'OCDE, de critiquer les politiques d'austérité et de demander un assouplissement du calendrier de retour aux équilibres budgétaires, mais on a peine à y retrouver toute la richesse de certaines des contributions de notre assemblée au débat public.

Ce résultat confirme les réserves que la CGT a exprimées à plusieurs reprises, notamment au moment de la constitution de la commission spéciale chargée de ce rapport, sur le recours à des commissions *ad hoc* dans les travaux du CESE.

En tout état de cause, quelle que soit l'instance qui sera chargée d'élaborer les prochains *Rapports sur l'état de la France*, il conviendra de lui laisser du temps et une grande marge d'initiative pour élaborer collectivement chaque année sa conception du contenu et du plan du rapport.

Nous nous donnerions ainsi toutes les chances de faire émerger une contribution originale au débat public mettant en perspective l'actualité immédiate et les perspectives à moyen et long terme en tirant utilement parti de la diversité des composantes de notre assemblée.

La CGT reconnaît le travail collectif réalisé et les efforts déployés par le rapporteur, mais force est de constater que ce *Rapport sur l'état de la France* ne prend pas vraiment en compte les préoccupations d'un grand nombre de nos concitoyens, en particulier celles du monde du travail.

Pour toutes ces raisons, la CGT s'abstiendra.  
(*Applaudissements*)

**M. le Président.** La parole est à M. Allier, au nom du groupe des associations.

*Associations - M. Allier*

**M. Allier.** Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, Chers collègues, de nombreux facteurs prédisposent la France à une reprise économique lente et difficile. Celle-ci se manifeste par une baisse de la compétitivité, un déficit commercial structurel et un endettement public alarmant.

Sur le plan social, la montée continue du chômage, accompagnée d'une forte précarité et d'inégalités croissantes, vient compléter le tableau.

Heureusement, le rapport ne s'arrête pas uniquement sur les faiblesses de l'économie française et ses répercussions pernicieuses sur la société et l'environnement. Au-delà des analyses éclairantes - qui auraient pu gagner en concision et en priorisation - sur les mécanismes dynamiques de la crise, un choix audacieux a été fait d'orienter le récit sur les atouts de notre pays, les bonnes nouvelles, les initiatives positives génératrices de prospérité et de bien-être partagé.

Nous pensons que le pessimisme culturel des Français est de nature à amplifier les effets ressentis du malaise social et c'est pourquoi il est fondamental de redonner espoir et confiance pour dessiner les concours d'un avenir à nouveau souhaité.

L'économie collaborative offre une illustration du foisonnement associatif et d'un modèle de société réinventé où la production et la consommation de biens et services se fonde sur la participation de chacun et le partage. Les jurys citoyens constituent également une piste à privilégier pour l'avenir dans la continuité des associations de quartier formées dans le but de prendre part à la décision publique locale.

Le groupe des associations soutient les préconisations du rapport inscrivant la France dans une perspective de long terme.

Le rééquilibrage des comptes publics doit passer par un désendettement progressif de sorte à ne pas étouffer la reprise.

Les mutations de notre époque requièrent un renforcement de l'intégration européenne avec la levée de ressources financières propres alimentant des programmes communautaires en faveur de l'emploi, de l'industrie, des services et du e-commerce, et surtout, à terme, une harmonisation sociale et fiscale destinée à améliorer les conditions de vie et de travail de tous les Européens.

Enfin, la France a besoin d'un cap qui pourrait assurer une Stratégie nationale de développement durable conçue par le Commissariat général à la stratégie et à la prospective, votée au parlement comme loi de programmation et déclinée transversalement via la délégation interministérielle au développement durable.

Pour conclure, nous tenons à exprimer notre insatisfaction sur la méthode adoptée pour conduire ce rapport selon des pratiques inhabituelles, dotations financières, recours à un cabinet de conseil notamment.

Faisant le choix de juger sur le fond et au regard du travail effectué, nous voterons le projet de rapport.

*(Applaudissements)*

**M. le Président.** La parole est à Mme Millan, au nom du groupe de la CGT-FO.

***CGT-FO - Mme Millan***

**Mme Millan.** Monsieur le Président, Monsieur le Rapporteur, Mesdames Messieurs, Chers collègues, pour le groupe FO, le rapport présenté aujourd'hui correspond à la feuille de route fixée à la commission temporaire par le bureau. Le groupe approuve l'analyse du contexte mondial et de la place de la France dans l'économie mondialisée faisant l'objet des deux premières parties du rapport. Comment dégager des pistes de réflexion pour l'avenir de la France sans le constat partagé des changements intervenus au niveau mondial ?

Nous rejoignons l'analyse des causes profondes de la crise des économies occidentales, notamment la dérégulation et la financiarisation excessive de l'économie.

Le vieillissement plus marqué des populations occidentales, bien que ce soit le cas de la totalité de la population mondiale, est un fait dont le rapport n'élude pas les conséquences. Il souligne que la charge pesant sur les actifs en France a peu varié ces dernières décennies, ce qui relativise le discours sur l'allongement de la durée de cotisation dans les régimes de retraite.

Les Français sont inquiets et pessimistes : la tentation de repli identitaire est une réalité qu'il faut regarder en face pour trouver les moyens d'y faire échec. Le groupe FO partage également le constat du projet de rapport en matière de répartition des richesses et de montée des inégalités sociales dans notre pays.

Par ailleurs, le groupe FO approuve l'idée selon laquelle il conviendrait d'ajuster le calendrier de retour à l'équilibre budgétaire, compte tenu du risque de déflation induit par la cure d'austérité dans laquelle une vision de court terme a plongé la zone euro. C'est pourquoi, en matière de préconisation, la priorité accordée à la prise en compte aussi bien du risque de déflation que de l'exaspération des peuples rencontre l'assentiment du groupe FO, tout comme celle de la construction de convergences au sein de la zone euro en matière fiscale et sociale.

De même, nous approuvons la préconisation de poursuite des politiques nationales et internationales de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, afin d'augmenter le niveau des recettes, ce qui permettrait l'amorce d'un retour à l'équilibre budgétaire sans peser autant sur le pouvoir d'achat des ménages. Il faut en finir avec le *dumping* social et fiscal et offrir à l'ensemble des salariés européens un droit du travail de haut niveau.

À cette fin, le rapport préconise la suppression des dispositifs d'optimisation fiscale, la création dans chaque pays membre d'un salaire minimum, le respect du salaire minimum du pays d'origine du travailleur au sein de l'Union européenne et une convergence rapide vers un salaire minimum commun. Si le groupe FO approuve cette recommandation, il aurait souhaité une plus grande insistance vers une harmonisation par vers le haut, afin d'éviter toute régression sociale dans notre pays et de garantir l'égalité des chances à tous les pays de la zone euro.

Le groupe FO partage les préoccupations du rapport en matière environnementale. Ces préoccupations exigent un grand équilibre entre les aspects économiques d'une part, sociaux et environnementaux d'autre part. Cependant, nous émettons tout de même de grandes réserves sur l'économie dite de la sobriété, craignant qu'elle se traduise pour les plus précaires, voire pour l'ensemble des salariés, par une régression sociale sans précédent.

Néanmoins, FO soutient la préconisation de confier au Commissariat général à la stratégie et à la prospective la préparation de la Stratégie nationale de développement durable, ainsi que les suggestions de nouvelles saisines de notre assemblée, notamment sur les questions de politiques familiales et de fiscalité. En effet, pour FO, l'adhésion des peuples à la construction de l'avenir passe par une fiscalité véritablement progressive, assurant une juste redistribution des richesses et répartie en fonction des facultés contributives de chacun.

Malgré les réserves exprimées, le groupe FO votera le projet de rapport.

*(Applaudissements)*

**M. le Président.** La parole est à Mme d'Ormesson, du groupe des personnalités qualifiées. En effet, Mme de Kerviler souhaitait s'exprimer sur le *Rapport sur l'état de la France en 2013* ; mais ayant dû s'absenter pour des soucis d'ordre familiaux, elle a demandé à Pascale d'Ormesson de bien vouloir lire son texte.

#### ***Personnalités qualifiées - Mme de Kerviler***

**Mme d'Ormesson.** Merci M. le Président. Je vais donc vous donner lecture de la déclaration de Mme de Kerviler.

« Monsieur le Président, mes Chers collègues, Mesdames Messieurs, tout d'abord, je voudrais approuver les réserves faites dans l'intervention commune des quatre groupes qui voteront contre le projet de rapport.

Je vais maintenant revenir sur l'effondrement de la compétitivité française et me concentrer sur deux aspects : le coût du travail et de la productivité ; le taux de marge des entreprises et leur autofinancement.

Le coût du travail et la productivité d'abord.

Dans l'avis sur la compétitivité, nous avons rappelés que le coût du travail était l'un des facteurs déterminants de la compétitivité, mais pas le seul. On ne peut nier son impact comme le fait le projet de rapport, citant la Commission

européenne qui mentionne que « *les coûts salariaux ne peuvent être la cause de la dégradation de la balance commerciale.* » Certes, les coûts salariaux ne sont pas la seule cause, mais c'est l'une des causes de cette dégradation.

Reprenons l'évolution du coût du travail dans l'industrie manufacturière. En 2000, la France avait un avantage compétitif de dix points au regard de l'Allemagne. En 2008, elle a perdu cet avantage et depuis, la France n'a cessé d'avoir un coût du travail supérieur à celui de l'Allemagne.

Face à cette évolution, il convient de retracer celle de la productivité par personne occupée. Sur une base 100 dans l'Union européenne en 2010, la France atteignait 120 et l'Allemagne 105. Sur une base 100 dans l'Union européenne en 2012, la France n'est plus qu'à 115 alors que l'Allemagne est à 106. En deux ans, la France a perdu cinq points et l'Allemagne en a gagné un.

Le taux de marge des entreprises et leur autofinancement ensuite.

Le taux de marge des entreprises, qui correspond à l'excédent brut d'exploitation en pourcentage de la valeur ajoutée, ne cesse de se dégrader en France. Retenons les chiffres les plus récents. En 2012, ce taux est de 41 % en Allemagne, de 29 % en France et de 38 % dans l'Union européenne. La France a donc un retard de douze points par rapport à l'Allemagne et de neuf points par rapport à l'Union européenne ; c'est considérable.

Cette marge permet deux choses : la distribution de dividendes et l'autofinancement. Si, en France, le taux de distribution est élevé, pour être impartial, il faut rappeler qu'il s'applique à une base plus faible que chez nos concurrents.

En conclusion, je souhaiterais revenir sur l'un des facteurs hors coût cité par le projet de rapport : la recherche et l'innovation. Si l'on veut restaurer la compétitivité des entreprises, il faut qu'elles réalisent des marges plus élevées qui permettront d'accroître leur autofinancement, donc le financement de leur recherche.

Je voterai contre le projet de rapport et vous remercie de votre attention. »  
(*Applaudissements*)

**M. le Président.** Mes chers collègues, constatant qu'il n'y a plus de demandes de prise de parole, je déclare close la discussion générale.

## VOTE SUR LE PROJET DE RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE EN 2013

**M. le Président.** Mes chers collègues, aucun amendement n'ayant été déposé sur le projet de Rapport sur l'état de la France en 2013, présenté par André-Jean Guerin, je vous propose de procéder au vote sur l'ensemble de ce texte.

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 183
- Ont voté pour : 75
- Ont voté contre : 62
- Se sont abstenus : 46

*Le Conseil économique, social et environnemental n'a pas adopté.*

**M. le Président.** Je vous rappelle que, suivant les dispositions de l'article 44 de notre Règlement intérieur, l'adoption d'un projet d'avis en séance plénière requiert un nombre de votes «pour» supérieur à la moitié des votants. Celle-ci étant de 92, et le nombre de votes «pour» étant de 75, le projet n'est pas adopté.

Il appartiendra, conformément à ce même article, au bureau de décider de la suite à donner à la saisine.

Il appartiendra évidemment au bureau de bien vouloir analyser - ce qui est tout à fait intéressant - les points de débat, sur la forme, mais également, ce qui est plus essentiel, sur le fond. Il y a un certain nombre d'analyses divergentes, mais ceci n'est pas étonnant quand on regarde ce qui traverse le pays en termes de diagnostics et aussi en termes de solutions : les débats sur la compétitivité/coûts, les débats sur la fiscalité, les débats sur le taux de marge... Ce n'est pas la victoire des uns ou celle des autres, mais au contraire le reflet d'un débat vivant au sein de notre institution, et nous sommes un certain nombre à souhaiter qu'il y ait l'émergence de ce type de débat.

Notre vocation n'est pas d'être d'accord sur tout, mais d'éclairer le décideur politique sur les termes d'un débat qui traverse le pays. Il nous appartiendra de tirer les leçons, les traits, et les forces de ce vote.

Il appartiendra à M. le rapporteur et à M. le Président de la commission temporaire de présenter au bureau leurs éléments d'analyse. Je demande à la Secrétaire générale de préparer une note de synthèse qui sera soumise au bureau, chargé de statuer - conformément à l'article 44 - sur les suites à donner à cette saisine.

La parole est au rapporteur.

*(Applaudissements)*



**M. Guérin**, rapporteur. Merci, Monsieur le Président. Merci, bien évidemment, des propos qui ont été tenus, et dont j'ai entendu - au-delà des décisions d'abstention, de votes «contre», et de votes favorables - qu'elles ont reconnu le travail qui a été fait par la commission, par les membres qui y ont contribué, et par moi-même.

Le projet de rapport vient d'être rejeté, puisqu'il faut cette majorité des votants et qu'elle n'y était pas. Il nous faudra en prendre acte, vous l'avez rappelé, Monsieur le Président : pour ma part, en tout cas, je vais bien évidemment le faire.

Au-delà du vote, au-delà de ce rapport, et au-delà du travail effectué, que signifie un tel vote, qui est une première, en tout cas de cette mandature et je crois même de la précédente ? Que signifie-t-il pour le CESE ?

Je crois que chacun doit s'interroger : cela veut-il dire que nous sommes collectivement en difficulté, incapables d'élaborer le *Rapport annuel sur l'état de la France*, je le rappelle, seul exercice obligatoire du CESE ?

Que tout le processus du décret tant réclamé par certains, la feuille de route validée à l'unanimité par vos représentants, au bureau, ne reflète en réalité pas la volonté des groupes ?

Et si, de fait, l'orientation choisie par ce rapport annuel ne satisfait pas certains, certains groupes, comment alors expliquer le peu d'amendements, de contributions, de ces même groupes, pour infléchir cette orientation ? Pire : comment expliquer, parfois, la politique de la chaise vide pratiquée par certains ?

Est-ce cela, l'esprit du CESE ? Est-ce ainsi que nous entendons représenter la société civile ? Ne pas prendre, ou prendre peu, part au débat ? Ne pas participer à un projet collectif, puis ensuite le faire échouer ?

Chacun a ses responsabilités. En tout cas je prendrai les miennes.

Monsieur le Président, quelles que soient les décisions qui maintenant appartiennent au bureau, je me retirerai du travail d'élaboration du *Rapport sur l'état de la France*.

Merci.

(*Applaudissements*)

**M. le Président.** Monsieur le rapporteur, chacun ne peut que louer, et je peux en porter témoignage, la passion que vous avez mise à l'écriture de ce rapport. Je partage votre analyse, le conseil ne peut pas être l'otage d'enjeux stratégiques. Il appartient à chacun, à la place qui est la sienne, de servir et de nourrir le débat, et de ne pas l'instrumentaliser.

La parole est à M. Le Clezio.

**M. Le Clezio**, Président de la commission temporaire. Monsieur le Président, j'aurais évidemment beaucoup de choses à dire et à répondre à certaines des interventions. Je crois que ce n'est ni le lieu ni le moment et qu'il vaut mieux que je ne le fasse pas maintenant.

Vous avez, chers collègues, rendu votre verdict. Ce rapport n'est pas adopté, il ne sera pas publié, dont acte.

Je veux néanmoins féliciter le rapporteur du travail accompli, de son implication personnelle, chaque jour et durant quelques nuits, pour parfaire toujours un peu plus ce texte en tenant compte de tous les avis - et je dis bien de tous les avis - exprimés, notamment sous forme d'amendements, au sein de la commission. Encore fallait-il qu'ils le soient.

Je voulais aussi remercier tous ceux qui l'ont aidé, Fabrice et Alice bien sûr, l'OFCE, et plus particulièrement Xavier et Aurélien, qui ont parfaitement compris quel était l'esprit de la commande passée.

Je voulais remercier, enfin, tous les membres de la commission, quel que soit leur vote aujourd'hui, tous ceux qui en tout cas ont bien voulu participer assidûment et dans un esprit constructif aux travaux de notre commission.

Je vous remercie.

*(Applaudissements)*

**M. le Président.** Mes chers collègues, je vous rappelle l'ordre du jour de notre assemblée plénière de demain, à 14 heures 30 :

- présentation, par Mélanie Gratacos de l'étude sur *Réfléchir ensemble à la démocratie de demain* ;
- présentation par Gérard Grignon du projet d'avis sur *L'extension du plateau continental au-delà des 200 milles marins : un atout pour la France*.

La séance levée.

\*  
\*                      \*

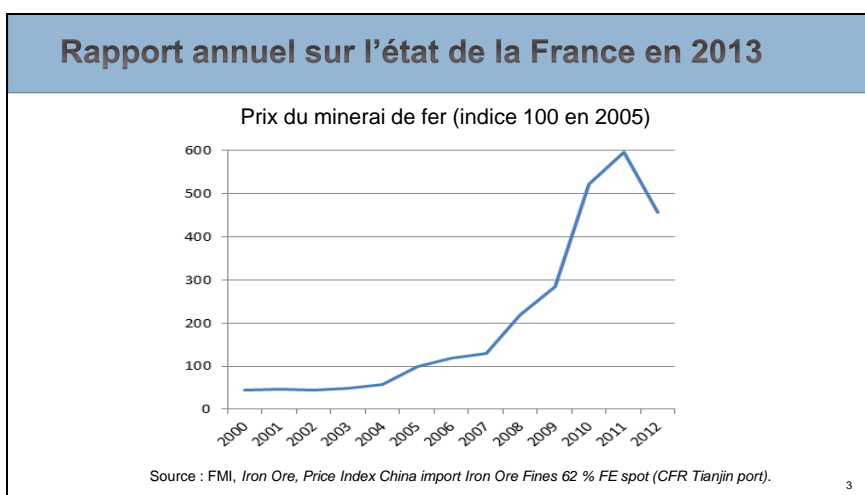
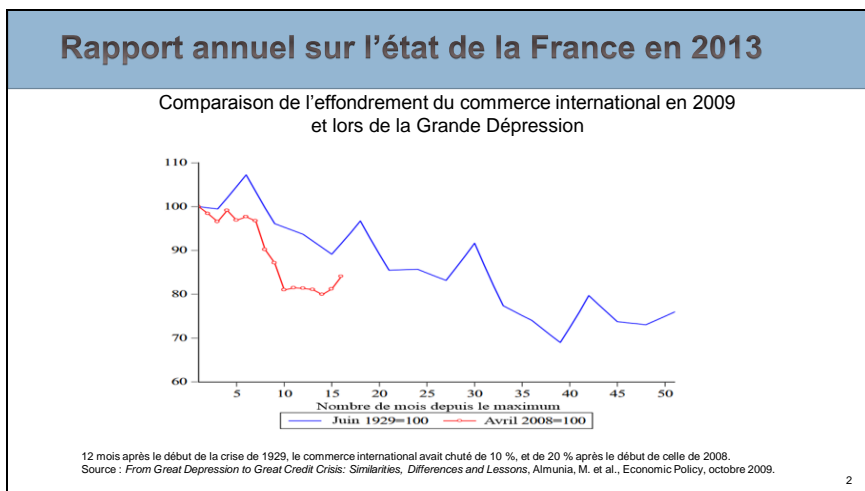
*La séance est levée à seize heures trente-sept.*

*Prochaine séance le mercredi 9 octobre 2013, à 14 heures 30.*

## **ANNEXE**



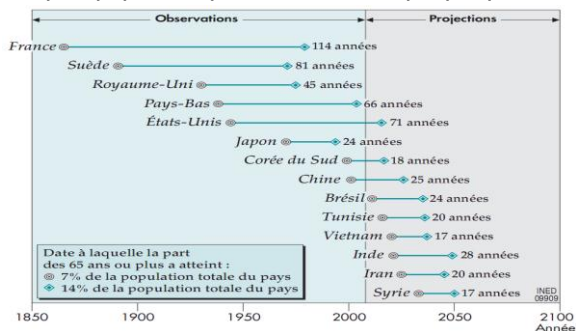
Annexe : *Rapport annuel sur l'état de la France en 2013* – Diaporama illustrant les propos de M. André-Jean Guerin, rapporteur.





## Rapport annuel sur l'état de la France en 2013

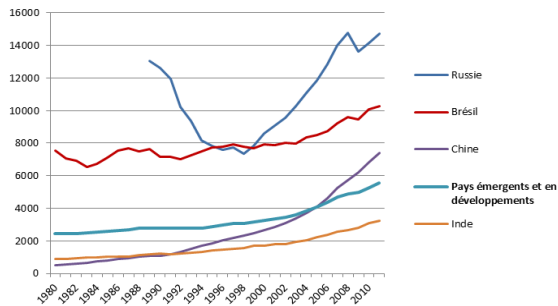
Vitesse du vieillissement démographique dans une sélection de pays  
(temps mis par la proportion de personnes de 65 ans ou plus pour passer de 7 % à 14 %)



Source : Le vieillissement démographique sera plus rapide au Sud qu'au Nord, Pison G., Population et Sociétés 457, INED, juin 2009.  
Note : Aucun pays d'Afrique subsaharienne n'est représenté, leur vieillissement démographique devant s'effectuer plus tard et à une vitesse inconnue.

## Rapport annuel sur l'état de la France en 2013

PIB par habitant dans les pays émergents et en développement en PPA, \$ 2005  
(1980-2011)



Source : Banque mondiale, parité du pouvoir d'achat exprimée en dollars constants 2005.

## Rapport annuel sur l'état de la France en 2013

Rapport héritage/revenu national brut en France 1820-2008 (en %)



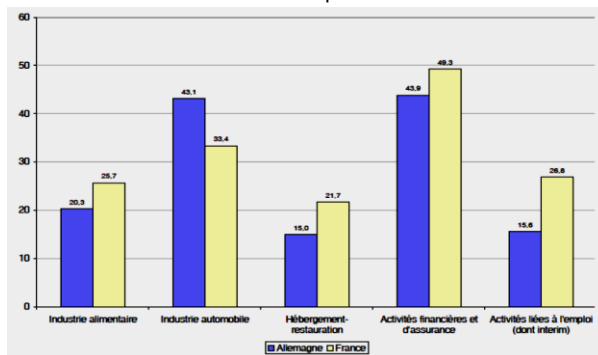
*Flux économique* : calculé à partir des estimations de la richesse nationale, des tables de mortalité et des profils de richesse observées selon l'âge.  
*Flux fiscal* : calculé à partir des données relatives aux legs observés et aux droits de donation, y compris les actifs exonérés d'impôts.

Sources : Piketty Thomas, « On the long-run evolution of inheritance : France 1820-2050 » - *Futuribles* n°393 - mars-avril 2013.

8

## Rapport annuel sur l'état de la France en 2013

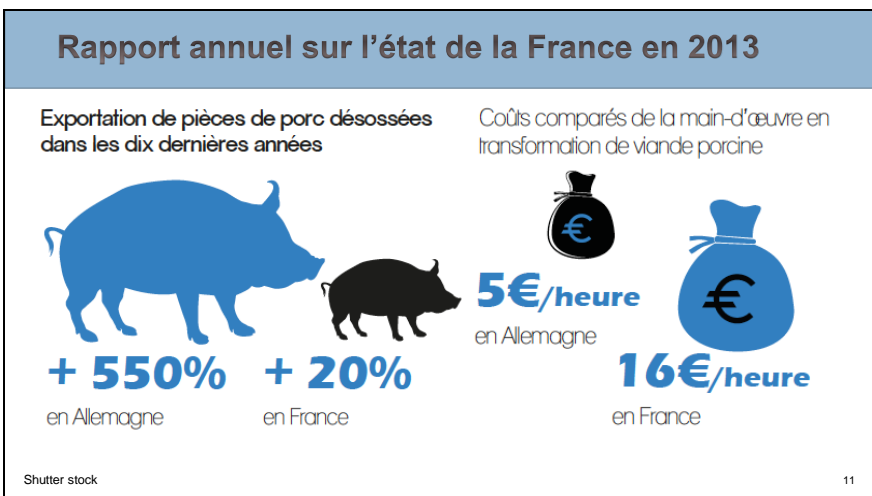
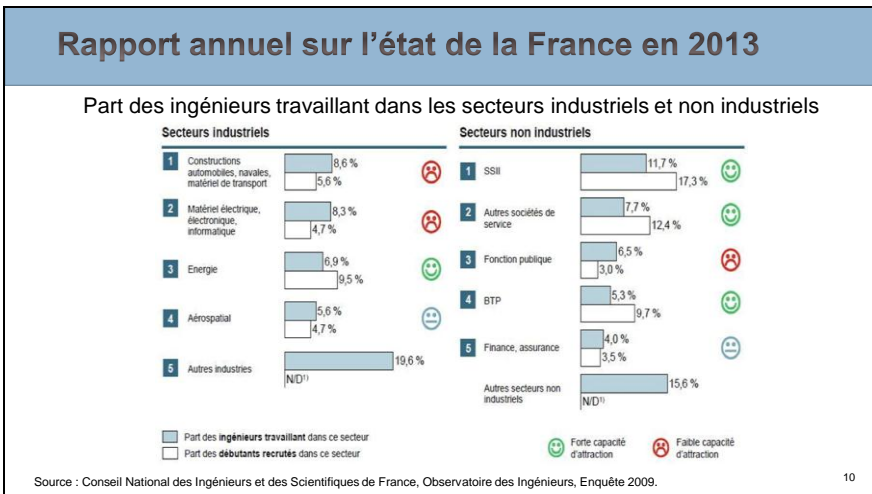
Coût horaire de la main d'œuvre par secteur d'activité en 2008



Source : Eurostat.

9





## Rapport annuel sur l'état de la France en 2013



**62 %**

de la population française reconnaît  
que le changement climatique  
nécessite des actions immédiates

Shutter stock

Évolution des émissions à GES/hab  
entre 1990 et 2010 en France



**+ 15 %** sur le territoire français

**+ 5 %** lié à la consommation

12

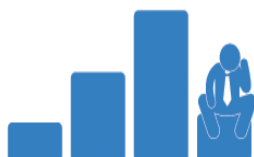
## Rapport annuel sur l'état de la France en 2013

**ÉVITER LA DÉFLATION :  
INVESTIR ET S'ORGANISER POUR L'AVENIR**

13

## Rapport annuel sur l'état de la France en 2013

Écarter le risque de déflation, adapter le calendrier de retour à l'équilibre budgétaire des comptes publics, valoriser les dépenses françaises utiles au développement de l'UE



Le CESE insiste pour que les politiques publiques au sein de la zone euro prennent en compte le risque déflationniste et l'exaspération des peuples face à l'austérité sans s'enfermer dans des normes budgétaires et des choix monétaires rigides

Shutter stock

14

## Rapport annuel sur l'état de la France en 2013

Dans une nouvelle étape : accroître le budget européen, soutenir les investissements d'avenir et de compétitivité, s'engager dans une convergence sociale et fiscale



Le CESE appelle, entre pays volontaires, la mise en commun de moyens au service d'un contrat pouvant concerner l'emploi, la formation, la recherche, les infrastructures, l'industrie

Shutter stock

15

## Rapport annuel sur l'état de la France en 2013

Inscrire la stratégie et la prospective pour la France dans l'ambition d'un développement durable



Le CESE recommande que la stratégie nationale vers un développement durable soit adoptée par le Parlement et inspire la conduite de la réforme de l'État

Shutter stock

16

## Rapport annuel sur l'état de la France en 2013

Prolonger et compléter les soutiens d'innovation et de fertilisation des tissus industriels régionaux autour de plateformes et pôles de compétitivité ; renforcer les possibilités d'expérimentation des régions et tirer enseignement des possibilités ouvertes sur ce plan aux collectivités d'outre-mer



Pour le CESE, il est indispensable de faire émerger une offre française compétitive et innovante sur les secteurs identifiés comme porteurs pour l'avenir

Shutter stock

17